Leslie F. Manigat

Professeur des Universités
Ancien Président Constitutionnel d'Haïti

MES DIX PREMIERES ANNEES D'EXERCICE DU METIER D'ENSEIGNANT EN HAÏTI

(1953-1963)

Coup d'œil et témoignage personnels

Collection "Le livre du maitre, guide de l'élève, le livre du professeur, guide de l'étudiant
Port-au-Prince, Media-Texte (2009)

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/mesdixpremieresa00mani

Leslie F. MANIGAT

Coup d'œil et témoignage personnels sur

« Mes dix premières années d'exercice du métier d'enseignant en Haïti » (1953-1963)

collection « le livre du maître, guide de l'élève, le livre du professeur, guide de l'étudiant »

Conception Marcus Jasmin (macusjfr@yahoo.fr)

Imprimé en juillet 2009
Imprimerie: Média texte

Dépôt légal : 09-07-591
Bibliothèque Nationale d'Haïti

A mon épouse Mirlande et à mes six filles, toutes de la profession enseignante, sauf la seule, une sur sept, qui a échangé le métier de pédagogue professionnel pour celui de médecin parisien et international

A. - Le sérail (l'héritage familial et l'entourage familial, la dotation naturelle, le « destin », le contexte du moment et les influences subies)

a) L'héritage familial et l'entourage familial. A la naissance, le berceau familial portait un héritage et un entourage qui posent le problème commun à tous, de l'appartenance au sérail et de la grande interrogation existentielle sur l'inné et l'acquis. Tous dans la formation à tous les niveaux, petiots du Garden ou jardin d'enfants (j'étais chez les Barrau), jusqu'aux sommités académiques du supérieur. Grand-père (Saint Surin François Manigat, treize ans d'études au lycée Hoche de Versailles puis au collège Monge de Paris, puis professeur des belles-lettres avant d'être happé par la politique et la diplomatie), grand-mère (Marie Magny, le Magny de la Crête à Pierrot, régisseur du collège François Capoix, au Cap-Haïtien), grand-oncle (Thalès Manigat, l'écrivain à la plume fertile et aux sujets novateurs), grand-cousin (Guillaume, fin lettré, formateur et responsable de la mission française d'enseignement secondaire pour Haïti), grande-cousine (Amélie, grande éducatrice formée en France et décorée, en religion « Mère Aimée de Marie »), père (Etienne Joseph François, professeur au lycée national puis chef de division au ministère de l'Instruction Publique) et mère (Haydée Augustin, « la belle institutrice »), oncle (Edmée, professeur, puis ministre de l'Instruction publique), tantes (Altagrâce et Olivia, deux « grandes éducatrices » de renom), sœurs (Jeanine et Myrtha « Duboisiennes d'élite), filles (cinq (5) enseignantes

dans tous les degrés, du primaire au supérieur, sur six (6),), nièces (ex : Yolaine Heurtelou Lhérisson, professeur universitaire de belle carrière, Chantal Heurtelou Coutard (« surdouée » de l'enseignement professionnel etc.), les innombrables cousins de grande notoriété du Nord enseignants dont Max, Charles, Nesmy, Pierre Jr Manigat, etc., que peut-on demander mieux comme héritage et entourage familiaux ? C'est vraiment « le sérail », collatéraux compris. Vivre du verbe de l'instruction et dans la familiarité du livre, j'ai finalement fait cela toute ma vie, en passant du banc au pupitre.

b).- La dotation naturelle. Une introspection flatteuse la fait déduire mais seule l'observation objective des autres peut le confirmer à coup sûr. On peut constater qu'on est un « bourreau de travail », mais comme c'est naturel, il faut que les autres le confirment par leur constat comparatif. Intelligence, sans aucun doute, mais presque sans grand mérite car c'est un « don » comme on dit que l'Egypte est un « don » du Nil. L'admettre, est-ce faire preuve d'un amour exagéré de soi du fait d'un « ego » démesuré ? Au contraire, on s'entraîne à la modestie et à des exercices intellectuels et psychologiques contre l'égocentrisme, si courant dans la gente lettrée du «quant à soi ». On pratique le retrait de sa personne à mettre en avant en démissionnant pour des raisons de principe de positions avantageuses (direction de l'ENHEI, seul doyen ou directeur d'Ecole Supérieure à refuser de retourner à l'Université pour organiser la rentrée universitaire de janvier 1961, alors qu'il y avait eu un accord tacite de refus de l'humiliation des conditions de la fermeture de novembre 1960), présidence de la première Commission présidentielle du

Bicentenaire de l'indépendance nationale aussitôt la mission accomplie) etc.

Mais il reste qu'on est conscient de sa valeur réelle, objective, éprouvée et non seulement marchande. On n'est pas tête de classe du jardin d'enfant au baccalauréat sans ne pas s'en rendre compte. Feindre de l'ignorer, est ridicule et aliénant. Donc, c'est une évaluation à sa juste mesure. Suffisance ? En aucun cas, mais orgueil, je dirais oui, en pensant toutefois que c'est un péché capital selon le catéchisme, ce qui est bien embêtant. Alors, disons fierté, voilà. Fierté naturelle portée en soi comme une écharpe de dignité, fierté d'un nom, avec ses exigences et d'un palmarès avec ses responsabilités. C'est vrai que la Providence a fait qu'on n'est pas n'importe qui et qu'il faut assumer. Enfin, la susceptibilité d'un Emotif, Actif, Primaire (EAP), selon la vieille caractérologie de Le Senne. Je suis un sentimental, en amour comme en amitié. Mon épouse sait me dire que c'est l'amitié qui me perdra. Donc, ma sensibilité est à fleur de peau. Cela me donne comme un « flair » qui me trompe rarement sur le compte d'autrui, une prémonition ou une prescience de ce que je peux attendre d'autrui. On l'a dit souvent : Leslie l'avait prévu ou prédit, comme si j'avais je ne sais quel don de prophétie et qu'on peut regretter de n'avoir pas suivi mes admonestations. Mais on connaît mes points faibles, savoir écouter longuement, attendre trop que de raison, « finasser » pour éviter une « folie » alors que les audacieux foncent pour forcer le destin. Quand on me concède une intelligence stratégique, on me vole l'intelligence tactique comme un boxeur qu'un arbitre fraudatoire envoie au coin avant le coup de gang qui lui donnerait la victoire sur un adversaire à bout de ressources et en flagrant délit

de coup bas (les 34 % du premier sondage réel, déjà contestables, transformés frauduleusement en 42 % attribués, l'eau de la piscine de l'hôtel Montana changée en vins, les votes blanc tenus en compte pour être attribués ouvertement, officiellement et cyniquement au candidat favori du pouvoir et de l'étranger). C'était un coup monté et de loin, lors des transactions préparant la « transition » avec Gérard Latortue. Et puis, on me fait le coup de Firmin : c'est un homme qui pourrait gouverner un grand pays développé, mais sa taille lui donne trop d'envergure pour correspondre à ce pays-ci. Délit de surqualification ! Cela a été dit de Firmin. Je l'ai entendu dire de moi. Ou encore : Manigat ? Trop d'astuce, voire de ruse, de capacité de malice voire de rouerie, de manœuvre « maligne », bref ce que les haitiens appellent « l'intelligence » ? (« L'intelligent Avril » au jugement de Duvalier). Imputation injuste, dont j'ai souffert. Imputation grandement surfaite car l'intéressé sait qu'en Haïti, « koq trò fen pa bat-t ». Il ne faut pas paraître trop intelligent. Mais il s'avère aussi qu'on fait jouer contre lui « l'invidia democratica » qui a joué contre Périclès, la jalousie des autres contre un seul pour couper une tête qui aurait le malheur de surplomber le tas comme Gambetta, ou mieux le complot contre la qualité pour barrer la route à la combinaison chez quelqu'un de la compétence réelle et de l'intégrité sans faille comme Mendès France. Ou simplement l'entrain aveugle d'un moment de « cet esprit d'imprudence et d'erreur », semé dans une foule pour la porter à préférer Barrabas à Jésus. Et puis, il faut être capable de décision, sans trop de tergiversations, capable de trancher pour avancer quand le temps est venu. Il faut, dit l'évangile de Jean, agir vite, au moment où on n'est pas attendu.

survenir et surprendre « comme un voleur ». De même, quand il faut donner, par exemple en ce qui a trait à l'aide étrangère, donner vite c'est donner deux fois, disait-on déjà en général, dans la Rome Antique.

Enfin l'homme de vision : il ne se fait rien de bon, ni de grand, ni de beau, ni de vrai sans vision. De même qu'il faut une grande passion pour entreprendre, on n'est pas un homme d'état sans vision. Il y a les yeux de l'arrière de la tête qui ouvrent sur le grand large de la prescience. Voir clair avant les autres et les choses en cours, c'est prévoir. Mais voir clair dans le bon sens du futur sur le possible à réaliser quitte à le forcer, car c'est l'avenir qui se dessine en grand, c'est cela être un visionnaire. Toussaint Louverture et Henri Christophe étaient deux visionnaires, ce qui a marqué leur génie de chef d'Etat.

La morale de tout ceci, c'est que l'étalement et le développement d'une telle dotation naturelle déjà préfigurée voire anticipée et amorcée dans la réalité concrète peuvent être défigurés par la calomnie ingénieuse des « coups de langue » et des « coups bas » plus meurtriers que certains « coups d'Etat », et être étouffés dans l'œuf par les « habiles » et les « coquins ». Pauvre Estimé qui, bien que n'étant pas un saint, se plaignait, en exil, d'avoir été renversé par le vote parlementaire des partisans du contrat Moody distributeur de prébendes plantureuses aux auteurs de son renversement. La manne de ce contrat a fait sortir du bois de grands sénateurs opposants déjà hostiles à sa réélection inconstitutionnelle. C'est ce qu'on appelle faire d'une pierre deux coups ! Enfin, les erreurs se paient en politique au prix fort car les envieux s'acharnent pour que l'herbe ne puisse pas

pousser facilement et rapidement là où le bulldozer de leur ange exterminateur est passé.

Tout peut se réduire à une question de « réputation » facile à faire par les autres et difficile à défaire par soi-même aussitôt qu'elle s'est établie, dans ce pays où l'on sait sans avoir appris, et où on est sûr sans avoir vérifié, et où on est crédule pour « gober » n'importe quel bobard. Manigat (qui n'avait pas un rond) avait acheté les chefs militaires en 1987-1988 au prix de deux millions de dollars US pour atteindre la présidence ! On ne sourit même pas de dédain. Le chien aboie et la caravane passe. Dans la vie, il faut savoir réserver le mépris pour ceux qui le méritent.

c).- Le destin ? Mot difficile à définir dans le concret avec ses connotations mystérieuses généralement d'inspiration religieuse. Le mot évoque l'idée voisine de « fatum » utilisé par les anciens pour désigner ce qui doit arriver inexplicablement ou pas, dans l'itinéraire de quelqu'un ou d'une collectivité. C'est la « fatalité » ou une complicité inattendue avec le destin. Toussaint Louverture échappe à des attentats-miracles comme celui préparé pour lui à un carrefour avant l'arrivée duquel il descend de son carrosse pour se mettre brusquement à cheval, et fin cavalier, il échappe à cet attentat. C'était son destin prémonitoire. Conte à dormir debout ? Et si c'était inexplicablement véridique ? On raconte qu'Hitler était au théâtre quand brusquement il s'est levé précipitamment pour partir. Quelques minutes après une bombe aurait fait sauter l'édifice. Des livres et des livres traitent des faits « insolites » de l'existence humaine dans tous les pays et par tous les temps. Hasard, mot commode fourre-tout. Le problème n'est pas l'exactitude du fait, mais sa

croyance pour les autres ou pour l'auteur lui-même. C'est le destin. Les nord-africains appellent cela « la baraka », une chance de cocu ou une déveine morbide, en créole, on dirait « devenn kòde ». Une « fortune » de bonheur ou un « karma » de malheur. Les cartomancienne lisent les destins individuels dans les cartes et les lignes et la configuration de la main. En France, il y avait encore, il y a cinquante ans, des centaines de milliers de devins patentés ou non, mais consultés régulièrement par des millions de cartésiens, y compris des hommes politiques.

C'était de mon destin d'avoir le cursus qui a été le mien pour aboutir à l'octroi de la bourse parisienne : tête de classe à Saint Louis de Gonzague, intervention spontanée et favorable des frères de l'institution, voisins par la résidence du nouveau président alors en séjour de proximité à leur quartier du Juvénat - le frère Raphaël, notre « Fafa » national, de qui je tiens le détail, accompagnait le frère Dominique, le frère Lucien, le frère Yves et sans doute le frère Joachim ou le frère Anatole, dont les noms m'ont été ajoutés plus tard mais sans certitude - le président Estimé au pouvoir avec son souvenir que mon père avait été un de ses bons amis du lycée national et un de ses hauts collaborateurs au ministère de l'Instruction Publique où il était chef de division (donc responsable au premier échelon) sous Vincent, - (anecdote enfantine, notre condisciple saint-louisien et ami Félix Lamour se souvient qu'il y avait eu un jour de congé le jour de ses funérailles officielles), - le fait qu'à ce moment précis de 1947, mon oncle Edmé devenait ministre des relations extérieures pour quelques mois seulement etc, la décision du gouvernement haitien d'avoir un programme de bourses complémentaires à celles octroyées par le

canal de l'institut français, les débuts du relèvement de la France en voie de modernisation sur les ruines laissées par la seconde guerre mondiale, (comme « teen-ager », j'avais droit à une carte de rationnement), le triomphe de l'existentialisme, cet humanisme favorablement ouvert à l'étranger de couleur, bref ce qu'on appelle un « concours de circonstances » exceptionnelles. C'est ça le destin. On peut même travailler sciemment à changer son destin, mais il y a un coût pour cela. Dante, dans sa « Divine Comédie », trouve des évêques et même des papes en enfer, pour avoir transgressé la volonté divine à leur égard ! Par contre, quand la chance sourit, on est heureux sans avoir réussi les travaux d'Hercule, cela coule de source, presqu'inexplicablement : un don du ciel. Cela me rappelle « un di felice » de la « Traviata » de Verdi, chanté par Luciano Pavarotti (chez Decca) : un jour de félicité !

B.- **Le contexte du moment.**

Le contexte du moment sur le plan de l'enseignement était marqué notamment par trois événements de notre mémoire pédagogique : le souvenir du congrès de 1904 considéré comme un point de départ obligé vers la création de « l'Ecole primaire et supérieure » de Madame Altagrâce Manigat Veuve Dubé et devenue « l'Ecole Normale d'institutrices ») sous la co-direction de celle-ci avec une française du nom de Madame Lerebours, en 1913, ouverte par le ministre Tertullien Guilbaud, la création de l'Ecole Normale des Instituteurs avec Fritz Dorsinville à la révolution de 1946, je crois, et la création en 1957 de l'Union

Nationale des Membres de l'Enseignement Secondaire (UNMES) autour de Marcel Gilbert.

Pour l'ambiance, je pourrais rappeler les initiatives en art (peinture, sculpture, artisanat, danse, sciences folkloriques et musicologie) qui faisaient cortège à l'essor de l'enseignement en y participant comme « le Centre d'Art » ou le « Foyer des Arts Plastiques ». Par exemple, le triomphe fait, sous Lescot, à Lina Mathon Blanchet à l'inauguration, le 18 mai 1945, de son grand spectacle de chants et danses au Champ de Mars, les succès de Jean Léon Destiné, de Martha Jean Claude, d'Emerantes de Pradines, de Catherine Dunham, du maestro Issa El Saieh, des pianistes Duroseau et Nono Lamy, et du groupe Dodolphe Legros et frères, suivis de l'épanouissement de la musique haïtienne et, fait insigne, de la musique classique avec la production concomitante remarquable, dans ce dernier genre, d'artistes au talent consommé du genre des Marian Anderson (américaine noire en visite de concert), Micheline Laudun Denis, Guy Scott, Eliane Lescot, Micheline Dalencour, Fritz Benjamin, Electo Silva, Férère Laguerre, Paulette Saint Lot, Gesner Blain etc. Des petits groupes privés d'amis performaient en orchestres miniatures, comme celui improvisé autour de mon frère Gesner Manigat à la baguette comme chef d'orchestre et de Fritz Benjamin, premier violon. Toute cette ambiance occasionnait la création de centres ou foyers de musique classique comme autour de Jaegerhuber, ou chez Sister St John, à la Sainte Trinité, et au Conservatoire de Musique, centres d'enseignement venus à point nommé. Enseignement ? Nous sommes dans notre domaine.

a) Depuis 1804, nombreuses sont les réformes de notre enseignement public qui ont vu le

jour avec des ministres dont le nom s'est illustré par leurs réalisations ou projets comme Honoré Féry, Elie Dubois, Saint-Surin François Manigat, Anténor Firmin. Mais il a fallu l'ouverture du nouveau siècle pour voir ce moment fameux quand une « Association des membres du Corps enseignant » fondée le 26 avril 1894, en vue du bicentenaire de notre indépendance et ayant pour président Dantès Bellegarde, se réunit pour revoir les bases et les structures de notre enseignement et en proposer la réforme modernisatrice en débats collectifs passionnés sous la direction spécialisée d'un pédagogue de renom formé en France (Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud) Windsor Bellegarde, frère de Dantès, secrétaire général du «Bulletin » de l'Association et rapporteur général du Congrès des professeurs de l'enseignement secondaire. Il devait, au cours de sa carrière, publier des manuels scolaires en diverses matières notamment en histoire, en instruction civique et morale, en initiation à l'enseignement primaire agricole. Une sommité pédagogique de son temps, comme on disait, avant la fin du 19ème siècle, que Guillaume Manigat (mort en février 1900 à Paris), était un de nos plus fins lettrés. La galerie de ces sommités pédagogiques précurseurs reste encore à présenter.

Entre-temps, et parallèlement, Altagrâce Manigat, fille aînée du général-ministre Saint Surin François Manigat obtient à seize ans à Paris, en 1893, son brevet de capacité pour l'enseignement primaire. C'était une « première » disait-on. Elle poursuivit ses études pour être diplômée en pédagogie à Paris puis à Oxford, cousine-sœur inséparable pour la vie, d'Amélie Manigat (fille de Guillaume), devenue en religion « Mère Aimée de

"La Maîtresse des Novices" Amélie Manigat, en religion "Mère Aimée de Marie", la première haïtienne devenue Générale d'une Congrégation Religieuse d'Europe (Butrille)

Marie », « la première haïtienne supérieure d'une congrégation religieuse d'Europe » (titre de sa biographie par le jésuite Rév. père Butruille). Voici Altagrâce de retour en Haïti en 1900 avec les dépouilles mortelles de son père Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire d'Haïti décédé dans la capitale française, en juillet 1900, après les fortes émotions des funérailles officielles grandioses, sans précédent, faites à la dépouille mortelle de l'illustre défunt par la « République Française » sur les Champs-Elysées et à l'Eglise Saint Philippe du Roule (voir le reportage de ces funérailles par l'ingénieur Frédéric Doret et l'oraison funèbre de Frédéric Marcelin au nom des « Amis du Général »), suivies de celles, à Port-au-Prince, à l'arrivée du corps un mois après, des funérailles inédites à la Victor Hugo en présence d'une foule innombrable dans le contexte haitien (oraison funèbre par un défilé de notabilités dont les paroles émouvantes du poète Massillon Coicou, alors partisan inconsolable du général).

L'enseignement des paysans et celui des femmes ont été dès le début les deux sujets qui ont fait le plus de recettes aux conférences pédagogiques qui se tenaient dans la résidence privée de Madame Charles Dubé née Altagrâce Manigat, avec des conférenciers qui avaient nom le Dr A. Carré pour le premier sujet et Me Fernand Porsenna pour le second, succès qui attirèrent l'attention du journal « l'Essor » sur le siège et les activités de l'Association du Corps enseignant logée chez celle qu'on appelait déjà « la grande éducatrice » nationale. Seule femme du comité de l'Alliance française, elle était entourée d'aînés prestigieux comme Windsor Bellegarde, George Sylvain, J.C. Lhérisson, le Dr Dantès Destouches,

tous du milieu enseignant. Elle allait prendre l'initiative de créer « l'Ecole primaire et supérieure », pépinière de « grandes éducatrices » comme les deux soeurs Fortuna Guéry et Madame Max Guéry , mais aussi Yvonne Mayard, Marie-Thérèse Colimon, Simone Germain, Fernande Laroche, de vocation et de carrière, ses élèves ou ses collègues qui devaient la rencontrer à la fondation de **« l'Ecole Nationale d'Institutrices »** ouverte le 5 avril 1913 par le ministre Tertullien Guilbaud, et dont elle assura la co-fondation et les premières activités conjointes avec Madame Lerebours, éminente pédagogue de nationalité française comme les autres fondatrices de l'Ecole. On la trouve plus tard censeur au pensionnat national de demoiselles, puis assistante directrice à l'enseignement urbain. La doyenne, comblée d'âge et d'honneurs, reçut les décorations dues à son parcours de pédagogue méritante, de Sténio Vincent (Ordre National « Honneur et Mérite ») à François Duvalier (Ordre National de l'Education). Outre la cohorte de sa descendance pédagogique, car elle a fait école, à elle seule, elle a été en quelque sorte une institution d'utilité publique dans notre système d'enseignement et, à l'occasion du centenaire de sa naissance, l'institutrice chevronnée, toujours debout mais usée par une vie infatigable au service de la jeunesse, a été l'objet d'une reconnaissance qui a débordé nos frontières.

b) C'est dans la tourmente de « la révolution de 1946 », qu'allait surgir l'Association des Instituteurs Haitiens à l'initiative de Fritz Dorsinville. Moins personnalisée dans son parcours mais accueillie comme une sortie du purgatoire de l'individualisme pour ceux qui savaient que le « Certificat d'Etudes » sans plus était le

baccalauréat du peuple, l'Union des Membres de l'enseignement primaire voulait aller au-delà de cette barrière du lire, écrire et balbutier à quoi se limitait l'essentiel de l'effort d'instruction en faveur du plus grand nombre. Heureux ceux qui pouvaient faire partager à leurs ouailles le plaisir de ces leçons d'explication de textes pédagogiques d'ouverture des cerveaux enfantins, de ces cours d'histoire apologétiques de ceux qui ont fait notre passé glorieux et si proches de l'instruction civique, de ces leçons de morale apprises en exercice de mémoire, et surtout de ces « leçons de choses » ouvrant le grand livre de la nature, des animaux, des hommes, des imaginations, des rêves, des joies enfantines et des choses de l'esprit pour la délectation autant des élèves qui les découvraient que des maîtres dont la vocation était d'y trouver plaisir à chaque matinée par quoi la journée débutait. Le livre était rare, généralement le manuel « procure des frères de l'Instruction Chrétienne », et le même maître unique passait d'une matière à l'autre, des mathématiques aux lettres, en se rappelant son devoir de faire des « têtes bien faites ». Ce pays ne doit jamais oublier que c'est de l'enseignement primaire qu'ont émergé les cerveaux qui ont fait notre chère Haïti et que c'est de Trou Coucou comme de Mombin Crochu que des fils de paysans doués ont franchi les barrières de l'exclusion pour des destins nationaux. Le pain de l'instruction grâce à la houe, grâce à la machine à coudre Singer, grâce à la chaudière aux trois roches de support pour cuisiner, grâce à la marchande chantonnante du «Min café grillé » ou de l' « akasan au sirop » à l'aube, mais qui savait aller à l'école pour demander le stimulant du fouet pour un élève à faible rendement ou récalcitrant, car pour elle qui savait les sacrifices consentis pour

l'instruction des enfants en vue d'assurer les demains meilleurs, le langage du fouet devait être dans la panoplie de la pédagogie efficace. L'école sans toit à la campagne mais sous le régime universel du bâton faisait des merveilles sinon antédiluviennes du moins précarolingiennes. Mais il y avait des écoles quand même, de bonnes écoles, et des écoliers quand même, des écoliers assidus, quitte à faire des kilomètres à pied pour arriver à destination. Depuis, le lycée a fait la conquête de l'espace rural. En ville, au nom du D + S (Dieu seul) affiché au tableau, et le catéchisme enseigné à l'école, les mordus d'un dévouement apostolique des écoles congréganistes un peu partout réparties sur le territoire, comme un Horatius Laventure au Morne-à-Tuf, « se démêlaient » comme « Maître Jean-Jacques » pour ingérer une formation chrétienne aux écoles de la région de sa paroisse de Sainte Anne dont le curé, le père Kébreau, faisait la chasse aux fidèles à la tête découverte et aux bras nus, exigeant une tenue décente par respect pour les lieux sacrés. Ordre scolaire, ordre moral, ordre socioreligieux, trilogie sacro-sainte d'un enseignement primaire où l'école laïque de Jules Ferry faisait des incursions cependant, surtout dans des branches militantes de l'UNIH ou de syndicats d'esprit plus moderne voire anticlérical. O mœurs de mon pays d'antan, un peu caricaturées ici sous ma plume humoristique ! La situation s'est améliorée de beaucoup, mais il y a beaucoup plus à faire encore. Et le point de départ, c'est la scolarisation, tâche majeure qui repose sur les épaules de l'enseignant du primaire, même modernement outillé (voir l'internet à l'école).! Heureux étions-nous, privilégiés urbains, qui savions qu'on va du primaire au secondaire puis au supérieur sans solution de

continuité, sans coupure, comme la norme de la civilisation de l'écriture classique de l'alphabétisé ou électronique de l'alphanétisé.

c) - Etre « professeur » dans tous les sens du mot et du titre.

Professeur à l'haïtienne, c'est le métier d'enseigner au secondaire ou, encore mieux, au supérieur.

Au primaire, on est instituteur ou institutrice. Ma mère, Haydée Augustin, Veuve François Manigat, était une institutrice de carrière. Les grandes « dames » de l'enseignement primaire, (comme Madame Fortuna Guéry, Madame Max Guéry, Madame Léonie Coicou Madiou, Madame Georges Honorat, Madame François Benjamin, Simone Germain, Circé Douyon, Nicole Doran, Madame Durocher, Madame Paillère, Odette Roy Fombrun etc. étaient des grandes « éducatrices », leur beau titre de gloire méritée, avec et à la suite de leur doyenne (déjà citée) ma tante Altagrâce Manigat, veuve Dubé, diplômée de Paris et d'Oxford, co-directrice de l'Ecole Normale d'Institutrices, qui « pendant quarante-deux années, avait formé des générations pour le pays » (Bervin) et que ses élèves appelaient, du fait de sa grande distinction, « Sa Haute Grâce ». Il arrive, en Haïti, que certains disent « professeur à l'enseignement primaire », ce qui devrait être correct, mais demeure peu usité.

d) Mais il faut généralement passer au secondaire pour trouver les « professeurs » ou, comme on dit aussi au féminin aujourd'hui, les « professeures », surtout avec la majorité des enseignants appartenant à ce sexe qui est devenue une caractéristique de la jeunesse professionnelle à la Jacqueline Fils-Aimé, (ouverte et rieuse), ou à la Marie-Lucie Vilgrain (fermée et austère), des

nouvelles Victorine Latortue et Isabelle Laporte en herbe de la nouvelle génération, mais au niveau secondaire où allait désormais s'épanouir la gent féminine douée, à la manière d'une pédagogue émérite Marie Marthe Balin, épouse Frank Paul, du collège du Canapé Vert ou des vétérans féminins « militants » de la profession comme Madame Berrouet, Madame Paillère, Margot Lamy, Paulette Poujol Oriol, les Yvonne Dupé,, les Solange Pauyo (je cite toujours des échantillons, au gré de ma mémoire) etc. En tout cas, tout enseignant du secondaire, classique ou technique et professionnel, diplômé ou pas, homme ou femme, est « professeur ». C'est la fonction qui octroie le titre, pour ainsi dire. Evidemment, certains ont porté ce titre avec bonheur, « honneur et mérite », en en faisant l'illustration d'une activité quotidienne « corps et âme » en passant d'une institution à une autre en spécialiste d'une matière pour ne faire que cela, en monopole professionnel, comme « le professeur Rémy Zamor ». Un René Piquion a gravi les échelons du primaire, sa première spécialisation, puis du secondaire et du supérieur dans une carrière continue de « professeur » de l'enseignement public jusqu'à remplir, à deux reprises, avec sa double formation universitaire américaine, surtout, mais aussi parisienne, les postes de Directeur d'Ecole supérieure et de doyen de faculté dans notre enseignement Supérieur. Un René Bélance est passé du primaire au supérieur par son talent éprouvé de poète et de pédagogue. Maître Léon Bance, le père d'Adrien, était l'incarnation de ces professeurs qu'aucun élève indiscipliné ne pouvait décourager, c'était un « crayon » de la vocation enseignante faite homme qui faisait bénéficier les bons élèves méritants de

son savoir artistique et de son professionnalisme pédagogique peu rémunérés.

Mais tout lettré peut commencer sa future carrière d'homme public par un poste d'enseignant au lycée national Alexandre Pétion surtout ou tout autre lycée ou collège de la capitale ou de la province, comme tremplin, ou déjà doté individuellement de la plus flatteuse réputation intellectuelle, comme les Pauléus Sannon, Windsor Bellegarde, Jean-Baptiste Cinéas, Amilcar Duval, Georges Louis Honorat, Hermann Héraux, Charles Bouchereau, Damoclès Vieux, (mon parrain), François Manigat (mon père), Luc Grimard, Antonio et Isnardin Vieux, Rudolp Charmant, Louis Mercier, Emile Saint Lot, Daniel Fignolé, Mesmin Gabriel, Castel Demesmin, Love Léger, Ernest Bonhomme, Maurice Clermont, René Chalmers, Frank Saint Victor, Frank Paul, Michel Lamartinière Honorat, Gérard Mentor Laurent, Luc et Fernand Prosper, les neuf associés du Centre d'Etudes Secondaires, les frères Adrien, les frères Robert, les frères Auguste, Marcel Gilbert, Georges Marc, Catts Pressoir, Mario Rameau, Jean-Jacques Dessalines Ambroise, Lise Pierre Pierre (devenue juge à la Cour d'appel), Milo Brun (pour l'anglais) et Lamothe (pour l'espagnol), etc, qui considéraient le titre de « professeur » comme relevant d'un sacerdoce ouvrant vers de plus hautes destinées.

e) A l'enseignement supérieur, le titre de professeur s'épanouit comme titulaire de chaire ou non. On est en faculté, on est « professeur » d'université, un « scientifique » de sa matière, par exemple en musicologie avec la création du Conservatoire de Musique. C'est qu'on est censé dispenser un savoir au plus haut degré sur la base de performances à démontrer concrètement, ce qui

est encore mieux quand s'y ajoute un bagage théorique.

Or, paradoxalement, c'est ici qu'aucune formation spéciale n'est exigée. La notoriété fait le professeur d'université plus que la formation spécialisée. On passe du secondaire au supérieur sans exigence de supplément de formation, mais en reconnaissance d'une renommée acquise ou à acquérir. Evidemment, en médecine, en génie, en agronomie, par exemple, on ne peut enseigner de telles matières sans avoir les connaissances appropriées certifiées par un parchemin attestant un palmarès idoine et un itinéraire de cursus conséquent. Mais, à y voir les choses de près, la même exigence régit ou devrait régir tout titulaire de chaire ou non dans quelque matière que ce soit, dans l'enseignement supérieur. De ministre, on passe à l'Université comme s'il s'agit d'une promotion même si, dans la réalité, il s'agit d'une voie de garage.

En France, par exemple, je me rappelle qu'il y avait une hiérarchie stricte dans l'avancement de la carrière du professeur universitaire : d'abord assistant, puis maitre-assistant dans les échelons supérieurs de l'enseignement secondaire (professeur de lycée, par exemple, après le concours de l'agrégation) ou bien on pouvait faire, par échelon, une carrière reconnue et définitive de catégorie B dans l'enseignement supérieur. Puis le statut changeait car, pour aller plus avant, il fallait passer à la catégorie A qui commence avec les rang et titre de « Maître de conférence » généralement attachés à une bonne soutenance de thèse, - la recherche traditionnellement obligatoire s'y accroît en intensité, en temps d'emploi, et en rendement

supérieur - en attente de celui de « Professeur », summum de la carrière.

En Haïti, on est souvent nommé d'emblée « professeur d'université », sinon, on est « chargé de cours », payé à l'heure comme, je dirais, « enseignant universitaire hirondelle », à contrat renouvelable. L'influence de l'homologation internationale des diplômes universitaires amène au fur et à mesure en Haïti à reconsidérer la loi traditionnelle régissant l'enseignement supérieur, désuète à bien des égards pour les professeurs et pour les étudiants de nos universités en nombre croissant dans une inflation où la qualité peut tomber en proportion inverse de la quantité, au point de mériter une véritable refonte. Par exemple, il n'y a pas d'université sans recherche, ni recherches sans bibliothèques et laboratoires. Je me rappelle que dans les années 1964-1974, à Paris, jeune chercheur au CNRS (« Centre National de la Recherche Scientifique »), j'étais astreint à publier deux articles d'une trentaine ou quarantaine de pages et de valeur scientifique pour être sûr du renouvellement de mon contrat alors annuel de chercheur au laboratoire du « Centre d'Etudes des Relations Internationales » (CERI) de la Fondation Nationale des Science Politiques.

Or, en Haïti, en caricaturant à peine, l'idéal pendant trop longtemps était encore au seul Cours dit Magistral, parfois sans notes de support, sans actualisation annuelle, et donc comme unique obligation de la chaire. Les questions des méthodologies, des travaux pratiques et des travaux dirigés, voire même la régularité des matières de base (à assurer), demeuraient problématiques ou au petit bonheur la chance. L'exclusion sociale recrutait et le favoritisme facilitait l'octroi du diplôme dans une

certaine mesure, jusqu'au scandale d'avec Duvalier, en réaction, où le palais national filtrait l'admission des étudiants en amont, et l'octroi du diplôme en aval ! On sait que depuis lors, le bât blesse dans tous les domaines relatifs au fonctionnement de l'enseignement supérieur haitien rabaissé à « un enseignement secondaire prolongé », comme je m'en plaignais un jour. Et malheureusement ceci a continué, sous « lavalas », l'esprit d'hier avec le nouveau slogan que « militance » prime « compétence » au nom du combat contre le favoritisme d'antan !

Heureusement tout n'est pas aussi sombre partout dans l'analyse spectrale de notre enseignement au niveau universitaire. L'Université, c'étaient ceux qui étaient revenus de leurs études à l'étranger pour y enseigner tels un Clovis Kernizan, un Vilfort Beauvoir, un Etienne Charlier, un Camille Lhérisson, un Jules Blanchet, un Parnell Marc, un Pradel Pompilus, les quatre premiers économistes venus de Paris au sortir de la seconde guerre mondiale Joseph Chatelain, Pierre Cauvin, Hervé Boyer et Massillon Coicou, la vague parisienne de l'époque Estimé-Magloire tels Jean Claude, Pierre Riché, Leslie Manigat, René Duperval, Joseph D. Saint Vil, Max Chancy et sa sœur Marie-Lucie Chancy (Madame Leslie Manigat en premières noces du mari), Ady Chatelain devenue Gouraige et son époux Ghislain Gouraige, Gérard Gourgues, Martial Célestin, Michel-Philippe Lerebours, Emmanuel Mompoint, Rony Durand et son épouse Marie-Ange Durand, Gérard Latortue, Lebert Jean-Pierre. Ou alors canadienne comme le géographe Georges Anglade (je cite surtout parmi ceux qui sont revenus enseigner au pays au supérieur, notamment après la création de l'Université d'Haïti

et avant la présidence à vie) etc., mais aussi ceux qui avaient fondé leur autorité magistérielle localement tel un Me Antoine Rigal, co-fondateur de l'Ecole de Droit de Jérémie, directeur de l'Ecole de Droit de Port-au-Prince, Un Joubert Dougé (historien du droit), un Me Legros (civiliste), un Alain Turnier (économiste), un François Latortue (droit du travail), un Emmanuel C. Paul (ethnologie) un Saint Victor Jean-Baptiste (histoire), un Raoul Pierre-Louis (doyen en médecine), un Bob Germain (anatomie), un René Charles (diabétologie), un Maurice Charlmers ou quelques autres notoriétés universitaires réputées telles, diplômées des Ecoles de Droit de province comme les Joseph D. Charles, Joseph Nemours Pierre-Louis de l'Ecole libre de Droit du Cap-Haitien,ou de Fort-Liberté avec le décanat quasi-permanent de Nyl Calixte, des Gonaives ou de Jérémie, ou de Hinche ou des Cayes au gré des ressources humaines locales disponibles sanctionnées par l'agrément de l'Université d'Etat d'Haïti pour leur fonctionnement etc.

Le titre de Dr en médecine habilitait à enseigner en une autre spécialité entre-temps acquise avec autorité dans un autre domaine du savoir, le meilleur exemple en étant le Dr Jean-Price Mars, médecin devenu par lui-même un savant en Ethnologie, mais aussi plus tard celui du Dr Georges Michel devenu constitutionnaliste et historien de notoriété. On cite souvent le cas « excentrique » de René Piquion, diplômé Dr en médecine pour couronner ses études à la faculté en vue de plaire à sa famille, dit-on, et qui, n'ayant jamais exercé, s'est donné une double formation de diplômé universitaire à l'étranger pour enseigner les sciences sociales et politiques qui lui plaisaient mieux et étaient plus conformes à sa

vocation,, à ses goûts et à sa manière d'être et de vivre. Le titre de Dr en médecine aidait dans l'obtention de hauts postes diplomatiques par exemple en Argentine, à Genève et dans les organisations internationales. C'était, d'ailleurs, le seul titre de doctorat que délivrait normalement l'Université haïtienne. Le titre de « licencié » était le plus courant dans la société, comme les « licenciados » du Mexique.

f).- Dans le contexte que j'aime appeler environnemental, il ne faut guère oublier ni sous-estimer l'organisation des « Cours Universitaires de Vacances » dans l'été 1957 et la création et la première année de fonctionnement de « l'Union Nationale des Membres de l'Enseignement Secondaire » (UNMES), deux initiatives qui se sont succédées à un an d'intervalle. Mais c'est la conjoncture elle-même, ces dix ans de 1953-1964, qui contient le secret de ce bouillon de culture dont ces deux cristallisations ont pris forme concrète humaine. Interrogeons-la donc, cette conjoncture d'alors, une fois de plus comme une tranche de vie qui, pour nous de cette génération alors montante, reste mémorable.

Les débuts de la percée de la nouvelle génération au cours de la conjoncture de 1954-1961 se présentaient comme prometteurs car face à la crise devenue plus manifeste après le cyclone Hazel et qui préfigurait la chute de Magloire, elle avait commencé a se faire connaître comme représentant l'avenir salvateur pour le moyen terme, l'alternative en formation. Mais elle fut court-circuitée et emportée sur le court terme post électoral, après un essor expérimental qui ne dura pas vraiment, au total, tous les sept ans de la conjoncture. Magloire lui avait coupé le premier

souffle. Elle s'est donnée un second en contribuant à la chute du président qui faisait chanter « nan pwen pwoblèm». Il est juste de dire que la célébration du Tri-cinquantenaire de l'indépendance nationale en 1954 sous Magloire nous avait valu une « collection » d'ouvrages dont ont peut détacher pour leur nouveauté thématique et le traitement scientifique des données : « Cent-cinquante ans de Commerce extérieur » par Pierre Benoît, (1954) « La République d'Haïti et la République Dominicaine, les aspects divers d'un problème de géographie, d'histoire et d'ethnologie » par le Dr Jean Price Mars en 2 volumes, (1953), « La Banque nationale, son histoire ses problèmes » du Dr Joseph Châtelain,(1954), « Femmes haïtiennes » de la Ligue Féminine d'Action sociale » (1953), auxquels il faut ajouter « Les Etats-Unis et le Marché haitien » d'Alain Turnier publié à Washington en 1955, comme travaux ayant fait avancer la science haïtienne. On peut mentionner aussi, dans la même collection, au moins la belle et prometteuse préface dans le livre de Dantès Bellegarde « Histoire du peuple haitien ».

Donc, les débuts de la percée de la nouvelle génération au cours de la conjoncture de 1954-1961 avaient été prometteurs, disions-nous, car, face à la crise devenue plus manifeste après le cyclone Hazel, cette nouvelle génération avait commencé à se faire connaître comme représentant l'avenir salvateur en formation pour le moyen terme des espérances nationales. Mais, comme on vient de le rappeler, elle fut court-circuitée et emportée sur le court terme post-électoral (1961-1963), après un essor expérimental qui ne dura guère longtemps, au total les sept ans plus trois (donc au total dix) de la conjoncture. Mais combien prometteuse elle

s'annonçait ! C'est elle qu'il faut interroger d'abord comme contexte général et ambiance trop vite oubliée, d'un climat intellectuel, psychologique, moral et spirituel qui portait son expérience engageante au zénith des espérances nationales, au profit d'une autre expérience substitutive sous l'égide du duvaliérisme, père et fils, dans laquelle le pays allait s'enliser.

Oyez ou plutôt lisez ce qui suit. Port-au-Prince avait alors six quotidiens : Le Nouvelliste (où je faisais publier mes réponses à trois offensives polémiques de certains de mes critiques de gauche entre 1957 et 1962), Le Matin, Haiti-Journal, La Phalange, Le Jour, et Le National. L'Association des Journalistes Haitiens, animée par Lucien Montas, organisait des déjeuners débats périodiques dans un des hôtels de la capitale et je me souviens de l'un de ces déjeuners, à l'hôtel Riviera (aujourd'hui je crois, Royal Haitian) où le hasard (?) me plaça entre Lucien et un voisin de gauche qui n'était nul autre que Louis Déjoie, affable, plein d'attention, d'intérêt et d'humour, et volontiers agréable jusqu'à me concéder que Duvalier était un homme personnellement honnête. L'avenir ne devait pas le confirmer, mais notre commune erreur était alors largement partagée. Il y avait aussi des magazines et des revues culturelles représentant toute la diversité du monde des idées : Le Magazine du National (hebdomadaire dominical, dirigé par Roussan Camille et René Piquion, où j'ai donné une série sur « la Diplomatie Haïtienne d'Antan »), la revue « Optique » fondée et dirigée par Lucien Montas, Jacques Large et Edith Efron, la référence de l'époque en matière d'expression de la vie littéraire et artistique (ou j'ai publié un compte-rendu critique assez sévère mais objectif et globalement

positif sur le grand livre du Dr Price Mars « La République d'Haïti et la République Dominicaine », ce qui m'a valu l'estime et l'amitié désormais indéfectibles de l'auteur, « autre temps autres mœurs ! »), l'hebdomadaire « Reflet d'Haïti », directeur littéraire Daniel Arty , directeur technique Maurice Duwiquet, et où les fondateurs-collaborateurs permanents s'appelaient Jacques Stephen Alexis, Lucien Montas, Max Bissainthe, Jacques Coicou, Félix Morrisseau-Leroy, Albert Mangonès, Leslie F. Manigat (j'y tenais la rubrique hebdomadaire sur les relations internationales, d'abord sous mon nom propre, ensuite sous mon pseudonyme Pierre Sagax), la revue « Coumbite » fondée par la Société Nationale d'Art Dramatique (SNAD) dont l'appellation sociale couvrait mal l'ampleur et la vérité des activités culturelles qu'elle abritait ou promouvait avec Michel Philipe Lerebours, Claude Innocent, Franck Nau, Denise Pétrus, Jacqueline Scott, Gérard Rézil etc..., et enfin, plus spécialisée et disproportionnellement illustrée par rapport aux textes de fond, la « Revue Diplomatique d'Haïti », (1958), publiée par la chancellerie haïtienne (et où j'ai réussi à faire glisser une série inachevée intitulée « Contribution à l'étude de la Politique étrangère d'Haïti », série publiée également sous le même titre dans les colonnes du Nouvelliste). Même les écoles secondaires lançaient des petites revues comme « Trait-d'Union » (1955), revue trimestrielle publiée par l'institution Saint Louis de Gonzague, où parut le texte de la conférence qu'à la demande du frère Raphael (Fafa) j'avais prononcée pour les élèves des classes d'humanité sur « Le plaisir intellectuel ».

De nouvelles institutions dans tous les domaines portaient témoignage de ce renouveau et en dessinaient à la fois le profil et la matrice. Faut-il mettre un ordre là où les initiatives, plutôt spontanées, se recoupaient imparfaitement sans liaison organique, mais baignaient dans une ambiance rénovatrice ? Si Petionville avait le théâtre de Félix Morrisseau-Leroy sur la scène duquel triomphait son répertoire créole, classique et moderne (poésie pour ainsi dire scénique de « Diacoute » premier recueil de poèmes créoles connu dès 1951 ? mais imprimé chez Deschamps en 1953, « Antigone en créole » due, cette fois, à la plume de Franck Fouché, furent des succès qui ne sont pas sortis depuis lors de ma mémoire), Carrefour avait la galerie Brochette où la nouvelle génération de peintres prenait plus de liberté que ses devanciers du Centre d'Art, tout en étant pas moins talentueux, et où les soirées faisaient apprécier le support musical du troubadour « Ti - Paris » alors en pleine forme, improvisant sur le mode mineur ses chansons sur les joies et les tristesses de la vie quotidienne du peuple.

Le Musée du Collège Saint Pierre (avec Pierre Monosiet) et le Foyer des Arts Plastiques disputaient aux galeries marchandes les expositions des Dieudonné Cédor, Jacques Gabriel, Enguerrand Gourgue, Roland Dorcely, Luckner Lazard, Gesner Armand, Prefète Dufaut, Luce Turnier, Max Pinchinat etc. En poésie, où les sentiers consacrés étaient occupés par la quiétude perfectionniste de Léon Laleau, plus tard (1968) sacré « prince des poètes », par le cri social d'Antony Lespès avec les « Clefs de la lumière », (1955) et par le chant tellurien de Roger Dorsinville avec « Pour Célébrer la Terre », (1956), (je me souviens d'une soirée,

chez ce dernier, à Laboule, où l'auteur nous lut, pour ainsi dire en un seul souffle, son poème-fleuve tout entier, pour recueillir ensuite commentaires et appréciations au cours d'une séance des plus animées), les tendances de la nouvelle vague en poésie allaient se partager, parmi d'autres, entre Paul Laraque, officier de l'armée d'Haïti et marxiste bon teint qui fréquentait , en s'y faisant connaître , les salons littéraires de gauche, mais n'avait pas encore publié de recueil, René Philoctète, émergente figure de la nouvelle haitianité avec ses « Tambours du soleil » (1962) et Roland Davertige (Villard Denis) dans le premier recueil « idem » (1962) duquel le français Allain Bosquet déclara découvrir « la poésie pure ». De leur côté, les pères Yves et Paul Déjean, à partir de Port-Salut, faisant paraître en 1962 leur « Evangil dimanche ac fètt », inaugurant ainsi leur longue marche pédagogique pour la promotion du créole. On avait des « hommes-ressources », certains de véritables « hommes-orchestres », comme je viens d'en citer quelques-uns, à l'image d'autres d'aujourd'hui à l'instar d'un Patrick Delatour (en risquant de faire des jaloux, mais c'est cité à titre emblématique).

Quand à la bataille pour la promotion de la femme, elle continuait de plus belle en se donnant un nouvel élan intellectuel avec la parution en 1957du livre de Madeleine Sylvain-Bouchereau « Haïti et ses Femmes, une étude d'évolution culturelle des origines a nos jours, (253p), suivant de quatre ans la publication par la Ligue Féministe d'Action Sociale de « Femmes Haïtiennes » (1953, 263 p, collection du Tri cinquantenaire de l'indépendance). Dans sa librairie « Select » de la Rue des Miracles, Noisy recevait les commandes et voyait défiler les membres de la communauté

intellectuelle, la petite « république des lettres haïtiennes » en voie de développement et surtout d'élargissement de sa base sociale, avide des nouveautés de la création dans le domaine des œuvres d'intelligence qu'apportaient livres et revues de parution récente affichés dans ses vitrines, les livres marxistes trouvés par les initiés sur des rayons intérieurs. Un Jean Fouchard publiait coup sur coup et dans la même veine, « Le Théatre à Saint Domingue », « Plaisirs de Saint Domingue » et « Artistes et Répertoires des Scènes de Saint Domingue », mais c'est son ouvrage « Les Marrons du Syllabaire » qui lui valut le Prix de l'Alliance Française 1954,», en ex-aequo avec le Manuscrit de mon travail sur « La Naissance d'Haïti à la Vie internationale », le jury comprenant Léon Laleau, Dantès Bellegarde, Pradel Pompilus, René Piquion entre autres. Mon Jean, vétéran de la plume depuis 1930, n'en était pas content, mais on n'était pas encore devenu le grand ami qu'on est devenu par la suite, grâce l'exercice commun du métier d'historien. Et il était déjà un vétéran de la plume publique qui, par surcroît alors, ne sympathisait pas avec les idées que je commençais à diffuser sur la « nouvelle histoire ». Mais Jean ne restait pas un homme de 1930. On l'a même vu homme de 1946, fou de sa fille gloire nationale, Claudinette, sacrée reine de beauté à Cali, en Colombie, et fêtée dans une Haïti en liesse en 1959-1960.

Un coup réussi du gouvernement d'Estimé fut l'Exposition Internationale du bi-centenaire de la Fondation de la ville de Port-au-Prince. Une conception de bâtisseur visionnaire, la participation des pays étrangers à un projet de grandeur patriotique haïtienne, une entreprise de promotion nationale, notamment dans les domaines du

développement économique et social du pays, et de sa projection à l'extérieur, une œuvre de développement culturel et touristique, une perle d'urbanisme modernisateur, une galvanisation de l'énergie collective, une fête féerique pour donner l'illusion que les jeux à cœur joie pouvaient réussir là où le pain continuait à manquer, et une occasion d'enrichissement licite et illicite pour des profiteurs toujours à l'affût des occasions d'exploiter le trésor public. L'exposition fut tout cela et plus encore. On lui doit nos hôtels modernes, les premiers de ce type dans la caraïbe, on lui doit l'affluence de visiteurs dont plusieurs furent des hôtes de marque, on lui doit la troupe folklorique nationale, on lui doit l'étoile de Lumane Casimir brillant au firmament de notre allégresse, on lui doit Célia Cruz et la Sonora Matancera en tournée festive chez nous, on lui doit la sensualité jouissive des permissions de minuit ouvertes désormais aux jeunes filles de famille avec ou sans chaperon, on lui doit une brusque Revolution des mœurs empruntant aux audaces étrangères des innovations en rupture avec l'orthodoxie de la bienséance usuelle. Ce fut un moment de folie dont le souvenir mémorable constitua un pas en avant dans notre dynamique traditionnelle de recul. Aurait-elle pu mieux engendrer le développement durable du pays ? La réponse reste encore à trouver sans passion ni préjugé. Mais elle est à intégrer dans la conjoncture d'éveil de la décennie d'après guerre (1946-1954).

En effet, le président d'août 1946 à mai 1950, en véritable « Merlin l'enchanteur », a marqué de son sceau novateur ces années fastes de l'ouverture des chantiers, puis de l'inauguration de l'exposition internationale où les pavillons s'offraient aux initiatives créatrices étrangères et haïtiennes et

où, dans le cadre de toute la zone rénovée et véritablement féérique la nuit avec cette perle de « La Fontaine lumineuse » synchronisant lumière, eaux et son, zone du Parc Leconte à la mer et de l'hôtel de ville de Port-au-Prince aux Palmistes et jusqu'aux approches de Carrefour, le front de mer, coin de prédilection pour les promenades nocturnes favorites sous la brise des palmiers et des cocotiers, se détachait pour constituer notre « Malecon ».

La polémique entre le Jazz des Jeunes, resté plus proche de notre folklore traditionnel pour en moderniser le rythme dans des méringues savoureuses, et l'orchestre de Nemours Jean-Baptiste, créateur du nouveau rythme à grand succès « Compas Direct », faisaient les beaux jours respectivement de « Djoumballah », à Pétionville sur la route de Frères, où le Jazz des Jeunes triomphait avec ses fidèles passionnés et romantiques, et de « Aux Calebasses » , à Carrefour, chez Lumarque ou l'orchestre de Nemours Jean Baptiste « frappait » dans l'ambiance survoltée des fanatiques du « Compas Direct ». Les moins sectaires comme moi, tout en ayant leurs préférences, savaient alterner le pèlerinage de fin de semaine entre une fois Djoumballah (direction Petionville) et a la fois d'après « Aux Calebasses (direction Carrefour. Mais tout le monde appréciait le cachet « terroir » du rythme et de la mélodie dans la musique haïtienne de style, avec les succès de qualité de ces artistes – ciseleurs de chefs d'œuvre inoubliables qui avaient pour nom Nono Lamy au piano, Raoul Guillaume au saxophone, et les Frères Legros (trio de chanteurs et musiciens autour de Dodolphe Legros, comprenant guitariste, basse et maniboula à l'origine, à l'époque où ils créaient et répétaient leurs mélodies au bas de la ruelle Cameau , en face de

Madame Hérard, au Bas Peu de Chose, notre rendez vous d'adolescents le samedi après midi). Guy Durosier, Michel Desgrottes et Joe Trouillot maintenaient, en la sophistiquant à la manière des « cabarets » étrangers, la chanson-méringue de genre qui faisait faire des pas aux amoureux jeunes et vieux, sur note un peu obsolète, tout en tenant à rester couleur locale, en équilibrant l'ancien et le nouveau.

Dans le domaine de la musique classique en plein essor chez nous, avec la vogue entretenue par Radio-Commerce dont l'émission nocturne quotidienne était écoutée jusqu'à Caracas avec des mélomanes vénézuéliens fidèles, alors en communion de sentiments musicaux avec les mélomanes de chez nous, encouragés par l'exemple contagieux d'un Guy Douyon, fervent de la musique classique qu'il faisait écouter sur les ondes de « Radio Commerce » précisément. Nous autres haitiens, avions, en plus dans notre panoplie, la musique classique haïtienne, à la Ludovic Lamothe (Souvenir *intermezzo e valse,* Habañera), Justin Elie (Légende créole, Nostalgie) ou François Manigat (Quinze jours au Cap Haiten), dont l'équivalent vénézuélien leur ressemblait en rythmes et en mélodies comme une goutte d'eau, à s'y méprendre. Je me souviens d'une mélodie classique dansante vénézuélienne que des haitiens, en la marmonnant, croyaient être une composition de chez nous, comme « Mis Amores » de Porto-Rico qui passait pour Haitien à Port-au-Prince.

En Haïti, on s'initiait à la musique classique au secondaire dans des établissements privilégiés comme à Saint Louis de Gonzague, car Saint Louis de Gonzague ? Ce n'était pas seulement une institution scolaire réputée. C'était, grâce au frère

Léon, la fanfare la plus populaire et la plus prestigieuse après l'orchestre du Palais National de Luc Jean-Baptiste et du manchot Augustin Bruno, comme j'en ai témoigné tout récemment. Quand la baguette du frère Léon pointait « en avant », c'était nous tous qui nous nous ébranlions, Raoul Guillaume et son saxophone, Lebon et sa trompette d'harmonie, Pierre Cauvin à la clarinette soprano, Massillon Coicou au baryton, Electo Silva à la flûte, André Duvalsaint au saxophone, Gesner Manigat à la clarinette, André Mondé et Leslie Manigat au bugle « alto » ou trompette d'harmonie (les souvenirs de la montée quotidienne du drapeau), Frédéric Denizé à la basse, le frère Régis au saxophone basse etc., etc., faisant glisser les semelles et frapper les talons sur le béton : Saint Louis avançait, et nos « fans » de la jeunesse féminine du Sacré-Cœur et aussi un peu, de « Lalue » et aussi d'autres collèges féminins, nous faisaient cortège . La Fête Dieu : notre jour de gloire arrivait. Tout cela nous offre aujourd'hui une « réminiscence » de notre enfance comme angelots et de notre adolescence comme musiciens en herbe, sous les bougainvilliers en fleurs d'antan. Un instrument suffit pour le ralliement imagé de souvenirs agréables non oubliés : le piano ou l'accordéon d'Ernst Avin, le violon de Fritz Benjamin, le tambour et le bongo de Bobby Wawa. « O temps, laissez-nous savourer ces moments de délices ».

Mais on l'a déjà vu, on ne faisait pas que s'amuser. On était sérieux, trop sérieux, au gré de ceux qui chantaient à longueur de journée, s'inspirant d'un exemple supposé venir d'en haut : « Nan pwen problem tou les jou'm sou, se wiski 'm bwe ». Des problèmes, il y en avait pourtant, et c'est

pourquoi un Jean Cassiodore Volcy organisait à l'institut Haitien de Statistiques une enquête scientifique sur le niveau de vie des paysans haitiens à partir d'un échantillon de près de 600 familles rurales. Un Garvey Laurent préparait l'action méthodique du Bureau du Crédit Rural Supervisé dont il avait la direction en lançant, à titre de test, une enquête rurale à Marfranc (Grande Anse) à laquelle j'ai participé sur le terrain avec une équipe allant d'une case paysanne à l'autre, cherchant à recueillir par tous les moyens (questionnaire, témoignages, évaluations, observations, déductions en amont et en aval, décryptage et décodage) les données socio-économiques concrètes et sûres de la production, de la circulation, de la vente et la consommation de biens et de services à la campagne. Un autre projet devait m'amener à Thiotte où des amis m'ont fait suivre les efforts d'amélioration de la productivité de nos caféiers par l'adaptation de méthodes préconisées par l'Institut de Costa-Rica qui rendait le caféier « agobiado » (littéralement « accablé » sous le poids des grappes de café) et depuis lors, le mot espagnol entendu d'une bouche paysanne de la Forêt des Pins ne m'est jamais sorti de la mémoire, sans que j'en sache d'ailleurs plus sur cette méthode culturale, sinon de l'avoir vue a l'expérimentation. Je rappelle qu'un des meilleurs spécialistes mondiaux du café était alors un haitien dont le nom de famille Sylvain avait l'habitude de faire le renom international du pays. Un ami, Fritz Etienne, récemment rentre de Paris, réalisait les travaux de triangulation de tout le territoire haitien, et faisait doter le bureau Géodésie (où travaillait toute une équipe motivée dont on me permettra de détacher le nom de mon ami le mathématicien Pierre Riché, alors récemment

rentré de la Sorbonne), d'un équipement ultra moderne, que nous enviait l'Argentine, pour fonder la nouvelle cartographie haïtienne. Un autre ami l'ingénieur Pierre Petit, diplômé de l'institut Géographique National de France, faisait alors les débuts d'une carrière qui allait être justement réputée, l'homme alliant à un rare degré l'intégrité à la compétence. L'agronome Agénor faisait avancer ses recherches théoriques et expérimentales pour une nourriture locale et scientifique dans l'élevage moderne du bétail haitien, dont je lisais avec intérêt les premiers rapports positifs pour lesquels je le félicitais et l'encourageais. Un autre ami Ricard Cadet, inaugurait l'école de Tannerie pour aider à résoudre le problème du traitement moderne de nos peaux pour des cuirs de qualité. Notre Joseph Châtelain, solide et surtout brillant jusqu' à être époustouflant, faisait étudier une première liste de 82 projets industriels en vue de la réorientation de la politique de crédit de la Banque Nationale vers un développement endogène ... J'ai cité en vrac, au gré de ma mémoire, sans aucune prétention exhaustive.

Mais je ne me souviens plus aujourd'hui de tous les projets auxquels j'étais mêlé, bouillonnant d'idées et d'initiatives, diversifiant mon intérêt actif contre la sclérose routinière de l'Haïti traditionnelle. J'ai évoqué, avec la pudeur de circonstance, ce que fut mon rôle durant ces sept années, il y a 20 ans dans une interview « Radioscopie » à la revue « Présence Haïtienne » (No 4, novembre décembre 1975), de Gérard Bissainthe. Plus récemment Claude Moise et Emile Olivier, en traitant de cette période dans leur récent ouvrage « Repenser Haïti », ont bien voulu rappeler que « les textes de

Manigat étaient accueillis comme des manifestes et commentés avec passion dans les milieux étudiants... L' Université d'Haïti était en plein renouveau... Parmi les professeurs de l'Ecole Normale Supérieure, Leslie Manigat se distinguait. Il représentait le chef d'école du renouveau de l'histoire d'Haïti. Son influence s'étendait au-delà de l'université pour atteindre les milieux intellectuels, politiques et sociaux. Qu'on se rappelle les cours universitaires de vacances de l'été 1957. »

Les deux auteurs, qui n'ont jamais pu se résoudre à être de mes amis politiques, se contentant d'être des amis personnels distants et critiques après avoir été parmi mes meilleurs étudiants, font ici allusion à un vaste forum des idées nouvelles que j'avais organisé pendant l'été 1957, malgré la concurrence de la campagne électorale, avec le concours du Cercle des Etudiants , et où on avait demandé à tous ceux, quelles que fussent leurs tendances, qui étaient engagés dans un enseignement original ou dans une entreprise novatrice sur des problèmes et des thèmes liés au développement du pays, de venir exposer leurs points de vue et découvertes au profit de la jeunesse haïtienne pour en débattre avec elle.

En effet, ces « Cours Universitaires de Vacances » de l'été 1957 connurent un succès sans précèdent et sont restés un moment-témoin de cette conjoncture-phare du renouveau haitien (je disais le nouveau « printemps du peuple » à travers ses élites intellectuelles) jusqu'au coup d'arrêt (« break-up ») duvaliérien françoisiste de 1964 qui a tout balayé de cette expérience originale novatrice dont les CUV de l'été 1957 portaient haut l'image, pour inaugurer une autre expérience sortie des

profondeurs de la tradition restaurée des présidents à vie où le pays allait être enlisé.

Quant à l'Union Nationale des Membres de l'Enseignement Secondaire, créée comme un syndicat d'enseignants du secondaire – le pays avait déjà expérimenté un syndicat de l'enseignement primaire, l'UNIH comme on l'a vu -, l'UNMES avait, dès ses débuts, une inclination à gauche dans le climat où la guerre froide départageait les « progressistes » et les « réactionnaires », dans la réalité ceux qui misaient sur le communisme, avenir du monde, fondé sur l'exploitation collective des forces productives, selon le principe « à chacun selon ses besoins et de chacun selon ses capacités, et voyaient venir l'effondrement du capitalisme, et ceux qui misaient sur le développement par l'initiative privée, des forces productives libérées par le libéralisme économique au nom du « free trade » qui stimule les plus entreprenants dans une compétition où les meilleurs, c'est-à-dire, les plus efficaces, gagnent pour le progrès collectif. En Haïti, les forces du mouvement étaient à l'assaut des forces du statu quo et un manichéisme dogmatique se substituait à l'indifférence ou à la technicité neutraliste, en risquant de diviser ce qui devait être réuni pour la promotion de l'enseignement secondaire d'autant que, de notoriété publique, le président de l'UNMES, un enseignant de valeur, était un leader marxiste-léniniste, entouré de coreligionnaires. Je me souviens avoir eu, mon ami Henri Armand et moi, quelques problèmes d'incompréhension et d'ajustement avec les partisans ombrageux du leadership pourtant incontesté de Gilbert. Président de la Commission de l'Education Nationale, je démissionnais à la fin de la première année, tout en déposant un projet de

Statut pour les enseignants du Secondaire qui était le premier effort structuré organisé dans ce domaine et pour cette catégorie. Mais cette démission était signalétique du combat idéologique alors en cours qui a été départagé finalement par Duvalier qui fit de tous des vaincus, selon la morale des fables du bon Lafontaine, cette fois-ci, je crois « L'huître et les plaideurs ». L'exode des professeurs comme solution de sauve qui peut, date de cette conjoncture, et le vide ainsi créé aura du mal à être comblé. Parmi les premiers à partir, après une rupture d'éclat à l'occasion de la grève des étudiants déclenchée en novembre 1960 et après avoir été gratifié par Duvalier d'une arrestation, d'une incarcération et d'une condamnation à mort par contumace, et finalement réfugié dans une ambassade avant l'établissement de la présidence à vie de 1964, Leslie F. Manigat.

B.- **La charge pédagogique d'un enseignant en ce temps-là**.

Il ne s'agissait pas d'un fardeau. J'étais un enseignant privilégié. Rentré au pays après mes études supérieures d'histoire en Sorbonne et de relations internationales à « Sciences Po », j'inaugure un enseignement gratuit de théorie et de méthodologie de l'histoire, d'histoire des Relations internationales, et d'histoire d'Haïti à l'Ecole Normale Supérieure avant d'être titularisé deux ans ou trois après. J'étais alors, à dire vrai, un haut fonctionnaire en tant que détenteur d'une direction à la chancellerie. Mais ces trois cours étaient exigeants. D'autant plus que j'assurais en même temps, la chaire d'histoire d'Haïti dans les classes des humanités du Centre d'Etudes Secondaires, « la petite Sorbonne », avec huit autres associés et

collègues fondateurs de l'Institution, tous diplômés de l'université de Paris. La charge pédagogique était lourde, je veux faire allusion à la préparation des cours, mais les faire était un plaisir.

a) Commençons donc avec le Centre d'Etudes Secondaires. Une expérience de dix années, dans les classes de seconde, de rhétorique et de la philo. C'est dès lors que je me suis vu décerner le « certificat » de « bourreau de travail » du fait de la reconnaissance de ma boulimie permanente dans le travail intellectuel. Recherche de l'énorme documentation nécessaire dont une bonne partie aux archives du Ministère des Affaire Etrangères, quai Colomb, en plus du dépouillement en France des archives du Quai d'Orsay. J'avais eu la bonne fortune de la trouvaille presque fortuite de livres anciens haitiens auprès des bouquinistes des quais de la Seine, comme par exemple la collection complète originale des onze tomes de Beaubrun Ardouin, un joyau que je garde comme les prunelles de mes yeux. Autre aubaine : j'ai trouvé tous les Louis-Joseph Janvier de la fin du siècle dernier (19ème). J'avais un abonné sur les quais, bouquiniste devenu un ami, curieux pour moi des livres haitiens qu'il me dénichait et pas à prix d'or. L'aîné et ami Max Bissainthe, qui avait son coiffeur des ongles et du pied à l'avenue des Ternes où il baratinait avec succès les « midinettes » du salon et du coin, me faisait dès le départ une concurrence pour moi insoutenable, mais il n'a passé que quelques longs mois à y exercer « sa bouche douce ». En Haïti, on complétait sa bibliographie haïtienne dans les collections de la bibliothèque des Frères de l'Instruction Chrétienne, la plus achalandée, à Saint Louis de Gonzague où j'avais des « inconditionnels » comme le vieux frère Yves et

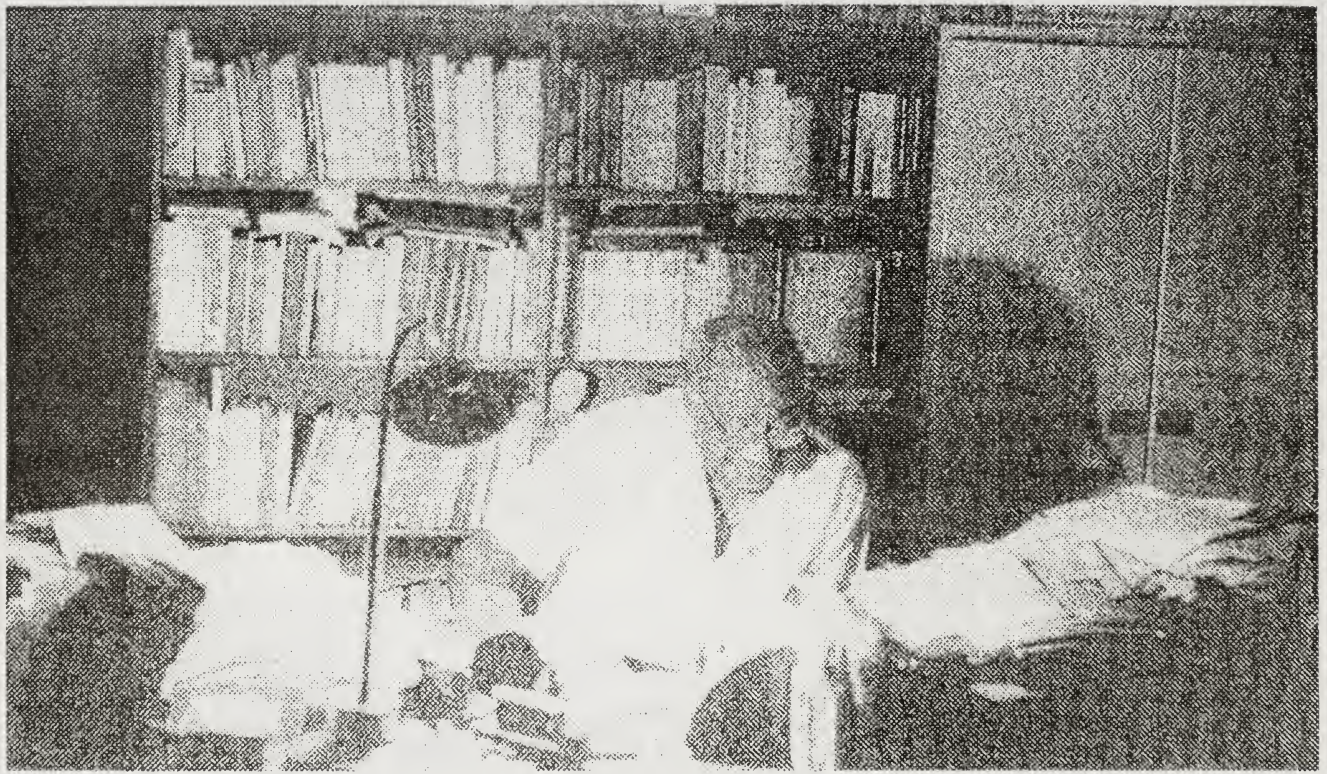

Le bourreau de travail. Il n'y a pas d'heure pour la lecture et l'étude

surtout le frère Lucien, et celle de la Collection Mangonès où Edmond Mangonès, ancien magistrat communal de Port-au-Prince, prince de la bibliophilie haïtienne, vous faisait découvrir les trésors des manuscrits de documents d'histoire d'Haïti, notamment les papiers de ou sur Salomon, son « dada » comme Salomonniste indéracinable dans une famille plutôt anti-Salomonnienne (les Tancrède Auguste) et il me chuchotait presque, avec son sourire inoubliable de vieillard rusé, ses confidences sur les choses du passé en me faisant explorer les richesses documentaires de ses rayons dont lui seul avait le secret de la classification. Et à ma sollicitation initiale, il ouvrait généreusement l'accès à ses papiers aux étudiants de l'Ecole Normale Supérieure qui préparaient sous ma direction, leur mémoire de sortie.

On avait, au Centre d'Etudes Secondaires, quelques-uns des plus doués et de meilleur rendement scolaire du pays, certains venus d'établissements secondaires des écoles congréganistes se sentant trop « étouffés » par la discipline stricte et l'esprit religieux conformiste de la formation octroyée. La plupart venait de familles à tradition progressiste qui voulaient pour leurs adolescents un avenir « plus éclairé » dans le sens dont le XVIIIème siècle, en son temps, avait la philosophie des lumières, et donc qui aspiraient à une nouvelle modernité à naître des prodigieuses découvertes scientifiques des « temps présents ». Un humanisme laïc, en effet, élargissait et approfondissait les jeunes cerveaux dans l'esprit de ces « temps présents » ouverts aux idées nouvelles de la modernité de la seconde moitié du XXème siècle. J'avais conçu, en seconde, un cours sur l'évolution de l'humanité à partir des découvertes

cosmologiques de l'espace universel en expansion et biologiques de la paléontologie moderne dérivée de Darwin sans s'y confiner, jusqu'à la conception de l'OMEGA inspirée du père Teilhard de Chardin, en appliquant le tout au niveau et à la capacité d'absorption des élèves de la classe de seconde, la dernière opportunité, disais-je, d'y faire un enseignement non obsédé par la préparation du baccalauréat.

Ce cours a disparu avec mon départ en 1963. Autre exemple, l'enseignement de la philosophie au Centre d'Etudes Secondaire, avec les professeurs Jean Claude et Max Chancy, n'avait rien de comparable dans tout notre enseignement secondaire, - c'étaient des spécialistes diplômés en philosophie de l'enseignement supérieur européen - tout en reconnaissant le mérite et les succès étonnants de l'initiative d'un non-spécialiste à l'origine de la matière, Marcel Gilbert, auprès des élèves de philo de la capitale. Un autre exemple : malgré des grands pionniers dans le domaine, qui a fait plus que Pradel Pompilus, du Centre d'Etudes Secondaires, avec la collaboration du frère Raphael de Saint Louis de Gonzague, pour l'enseignement nouveau de la littérature haïtienne comme matière d'examen au baccalauréat ? Même l'enseignement des mathématiques au Centre d'Etudes Secondaires, n'était plus le même, et sortait transformé avec la compétence nouvelle et l'art pédagogique d'un Pierre Riché.

Dans mes matières, principalement dans mon enseignement
d'histoire d'Haïti, j'appliquais et illustrais la conception et les méthodes de l'Ecole des Annales (économies, sociétés et civilisations) et produisais des articles, études et dossiers sur notre hier, notre

présent et des projections sur le futur probable dont la nouveauté impressionnait ou scandalisait ou enthousiasmait, mais ne laissait pas indifférent. Mon analyse de « la révolution de 1843, essai d'analyse historique d'une conjoncture de crise » pour les étudiants de l'Ecole Normale Supérieure, faisait l'unanimité à sa sortie en 1958, éditée par l'Association des Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure. Mais celle sur « la politique agraire du gouvernement d'Alexandre Pétion » en 1962 a suscité une polémique mal oubliée, d'initiative et d'interprétation voulues marxistes par deux de mes étudiants néophytes sincères dans leurs convictions léninistes chez lesquels je croyais cependant déceler des relents de dogmatisme que je leur reprochais sans rudesse aucune – l'expérience professionnelle m'ayant fait comprendre que le radicalisme est plus rouge vif aux jeunes âges - et ils ont engagé avec leur professeur une polémique fort intéressante pour l'histoire de l'histoire en Haïti, contre l'inspiration et l'orientation de mon écrit sur la politique agraire de Pétion que j'avais présenté comme un manifeste de mon « combat » au nom de l'Ecole des Annales interprété dans l'histoire haïtienne. Au fur et à mesure, je publiais certains de mes cours correspondant au programme des classes de première et de philo du baccalauréat haitien ou au programme universitaire que je concevais et enseignais à l'Ecole Normale Supérieure pour la formation des nouveaux professeurs de l'enseignement secondaire, certains destinés à être filtrés et promus dans l'enseignement supérieur. Tout un style, tout un vocabulaire, tout un corpus d'idées nouvelles, tout un appareil méthodologique, toute une thématique, toute une problématique d'approche novatrice, tout

un nouveau pan des réalités de « la nouvelle histoire » devenaient le verbe à la mode, et répondait à la question des Mentor Laurent historiens père et fils : l'histoire d'Haïti n'était pas encore écrite, par la preuve vivante qu'elle le devenait. Au moment où, avec Jean Fouchard, nous célébrions les vertus de l'histoire à la Thomas Madiou écrite au milieu du 19ème siècle comme fondateur monumental émérite de la première grande école historique haïtienne, source inépuisable où il y a toujours à chercher et à trouver, nous occupions aussi, nous autres de la nouvelle histoire, le nouvel espace-temps historique, de 1830 à 1934 jusque-là « *terra incognita* » dans notre enseignement secondaire, sauf dans le manuel limité mais utile par ses services appréciables dans la connaissance élémentaire de notre histoire, de J-C Dorsainville, pour étoffer désormais l'enseignement secondaire du passé haitien en salle de cours. Sous la baguette d'un Jean Fouchard chef d'orchestre, Georges Corvington, Alain Turnier et Roger Gaillard, ce quatuor de prestige de la « belle époque » de clarté Jean-Claudienne, nous y précédaient en narrateurs historiques de grand mérite. Une mention spéciale peut-être faite du cas de Georges Corvington, le moins bruyant en panache ou le plus timide en expression de modestie personnelle des quatre, mais consciencieux dans son parcours de siècle en siècle de la géo-histoire urbaine de la capitale.

b) Mais voyez le programme étoffé de mes cours de théorie et de méthode en histoire scientifique à l « Ecole Normale Supérieure », et la liste des titres de mémoires de sortie dans la section des sciences sociales à l'ENS sous ma direction et mon impulsion, de 1954 à 1964 par exemple, pour

réaliser le nouvel effort déjà consenti et mesurer le nouveau chemin déjà parcouru, non sans résistances ni sans polémiques. L'histoire n'était plus ce qu'elle avait été. Je n'avais pas perdu ma journée, (*Diem non perdidi)*, pouvais-je dire avec d'autres collègues, anciens et nouveaux, que « la nouvelle histoire » attirait comme Clio dans son péplum. Les étudiants auteurs de ces mémoires de sortie s'appelaient, pour les premiers en date, Raymond Delerme (Aperçu sur l'œuvre administrative du gouvernement de Salomon), Anthony Appolon (Un chapitre de l'histoire des idées politiques en Haïti : libéraux et nationaux), Suzy Castor (L'occupation nord-américaine d'Haïti), Garcia Isidore (Louis-Joseph Janvier, l'homme, la vie et l'œuvre) et le dernier en date à faire son mémoire de sortie sous ma direction *de fait* fut André Georges Adam (« Une Crise Haïtienne 1867-1869 Sylvain Salnave ») en 1961 dont la soutenance de mémoire de sortie fut un événement. Entre les premiers et le dernier, une succession de travaux de la section des sciences sociales de l'Ecole Normale Supérieure dont les auteurs s'appelaient, en vrac, (je cite de mémoire quelques noms de mes étudiants d'alors) Benoit Brennus Joachim, Harry Carrénard, Ketly Millet,Claude Moise, Michel Hector, Gérard Aubourg, Daniel Holly, Waner Cadet, Rodney Marcellus, « Von » Kersaint, Michel Léveillé, Frantz Reid, Mirlande Hyppolite etc., sans compter ceux, de la section des Lettres, intéressés à l'histoire pour leurs mémoires comme Roland Paret (cinéma) et surtout Michel Philippe Lerebours (histoire de l'art), ou Monique Brisson, du groupe qui continuait à travailler avec moi et chez moi par goût de l'histoire, après mon départ forcé de l'Ecole, en attendant un Georges Anglade, étudiant

dans notre section des sciences sociales et qui sortira diplômé après mon départ, pour devenir plus tard, « Monsieur Géographie d'Haiti ». Parmi les professeurs étrangers de l'Ecole, il y avait bien sûr, par exemple, les français Paul Moral, Foubert, Butterlin, Adrien Martin et l'américain Maurice de Young annexé à l'Ecole pendant son séjour.

c) Toujours dans le supérieur, mentionnons, avant de conclure, dans la diversité de ce niveau de mon cursus, mes trois ans à la Faculté de Droit (1954-1957) où j'avais élargi le cours de droit adminisratif en cours de droit public (et mes étudiants m'en savaient gré, au cours de cette courte expérience), mes sept années à l'Ecole Normale Supérieure (1954-1961) qui furent des plus fécondes dans l'exercice du métier en Haiti, et mes trois ans à peine à l'Ecole Nationale des Hautes Etudes Internationales (ENHEI) de l'Université d'Haiti (1958-1961) dont j'ai été le fondateur et premier Directeur aux débuts de l'administration du président François Duvalier. Même interrompue précocement, c'est là que j'ai eu le sentiment de la création institutionnelle *ex-nihilo*, et de l'idéal d'exemplarité d'une entreprise marquée par mon coefficient personnel, au point que, jusqu'à présent, on peut trouver des gens à dire : l'ENHEI, c'est l'Ecole de Manigat, devenue l'INAGHEI. J'ai déjà imprimé et publié, en deux occasions publiques, cette expérience inédite à l'ENHEI , une fois comme troisième partie de mon livre « Une seule voix pour deux voies, un seul lit pour deux rêves » intitulée « la Création de l'Ecole Nationale des Hautes Etudes Internationales (1958) » de l'Université d'Haiti (*mon témoignage et ma part de vérité dans la présentation analytique d'une conjoncture*) (pp. 127 - 167), et une seconde fois dans « La Crise

haïtienne contemporaine », seconde édition refondue, annexe A, pp. 313 – 344, « Politique, Chancellerie et Diplomatie » (sur la création de l'ENHEI devenue l'INAGHEI pp 325 – 341), (2009).

En bref, le destin primitif de l'ENHEI est resté figé à l'heure de la première glaciation duvaliérienne fin novembre 1960 et son cours ultérieur, dans sa nouvelle orientation dans les marécages de la duvaliérisation à outrance, suivra les glaciations postérieures dont la principale arrêtera l'horloge du pays à l'heure de l'établissement de la présidence à vie de 1964. Orientant l'institution vers la gestion, un second souffle a assagi ses ambitions d'institution liée à l'existence du pouvoir dans la formation des hommes de carrière pour notre diplomatie, vers la formation comptable de la gestion administrative des bureaux publics et des cabinets des serviteurs de l'état bien placés dans les différents ministères de la bureaucratie nationale. La diplomatie continuera donc à recruter ses espoirs dans un cadre élargi, banalisé, normalisé sinon spécialisé, mais encore existant au sein d'une chancellerie toujours capable de séduire les candidats au métier de diplomate occasionnel ou de carrière, à former sur le tas aussi bien qu'à l'ENHEI heureusement survivante comme une section sélective à l'intérieur d'une INAGHEI aux bottes de cent lieues, à l'heure de la massification nécessaire.

L'histoire demeure au passé, la science de formation politique du présent dans son évolution d'hier à demain à travers les temps actuels, institutions spécialisées ou non. La spécialisation fonde et garantit la professionnalisation recherchée. Mais l'histoire, source de plaisir, est réservée à ceux qui décloisonnent en histoire comme en musique : musique classique, musique de danse, musique

haïtienne, musique étrangère, musique latino-américaine, musique de jazz, musiques du monde entier. « De la musique avant toute chose ». Il faut ne pas avoir de préjugés pour apprécier un sommet de la musique comme « Mon cœur s'ouvre à ta voix » du français Camille Saint-Saëns dans « Samson et Dalida », que l'interprétation soit de Marilyn Horne, avec l'orchestre de l'opéra de Vienne, ou de notre Jessie Norman dans son disque « Jessie Norman l'incomparable, « shelbert » haitien ou pas. C'est comme avec l'aria de la suite pour orchestre No 3 en ut majeur de Johann Sebastian Bach. C'est d'inspiration divine. Comparable au goût et au plaisir et à la ferveur d'enseigner ! Mais si le vrai devrait être le même sous tous les cieux, le bon a besoin d'un milieu ambiant porteur, le beau doit s'adapter à un « canon » esthétique. Et l'agréable a besoin d'une initiation : c'est le rôle de l'enseignement.

Telle fut l'expérience de ma première décennie de métier dans l'exercice de la profession, les débuts de carrière d'un enseignant historien-politologue professionnel haitien. « L'histoire, science du changement perpétuel des sociétés humaines », et « l'historien, un homme qui se rend compte que les hommes et les choses changent et se demande pourquoi ils changent » disait un orfèvre en la matière, Lucien Febvre dont je m'enorgueillissais d'être reconnu comme le disciple haitien dans notre nouveau « discours de la méthode » historique appliquée au « besoin d'histoire » que j'ai diagnostiqué chez nous.

Mais Marc Bloch nous rappelle ne connaître que l'histoire universelle, l'histoire qui s'écrit dans le contexte de l'universel et avec le sens de l'universalisme, je dirais : de l'intégration dans le

champ sans bornes de l'évolution de l'humanité. Evolution, le mot clef de la notion de dynamique de changement. Je parle constamment de la « dynamique évolutive ». Marx disait qu'il ne connaissait qu'une seule science, l'Histoire.

Leslie F. Manigat,
historien-politologue professionnel

Deux Annexes A et B

1) **Notice bio-bibliographique de Leslie F. Manigat**

2) **Quelques appréciations de l'œuvre scientifique du professeur Leslie F. Manigat**

A

Notice bio-biblographique de Leslie F. Manigat
Professeur des Universités
Ancien Président Constitutionnel de la République

en hommage au personnage et pour célébrer son œuvre écrite d'historien professionnel, de penseur politique et d'homme d'Etat, à l'occasion du cycle du jubilé de ses soixante-dix-huit ans, le 16 août 2008, jour de la Saint Roch, son saint patron, cycle inauguré par le « great event » du rendez-vous du 3 août 2008 au « Sand Castle » , Franklin Square, à New-York organisé avec un succès éclatant mémorable par les proches et les amis du professeur dans la diaspora. Le cycle ainsi lancé se poursuit à Ottawa, û Montréal et à Miami autour de l'anniversaire du 16 août 2008.

« J'ai passé soixante ans à chercher et à rechercher, à corriger et à réviser, à élargir et à approfondir, bref à recycler les résultats des données de mes recherches documentaires et de mes réflexions et analyses-synthèses pour mettre à jour la version toujours renouvelée de l'histoire d'Haiti au fur et à mesure que je la faisais au double sens du terme. Et ceci m'a permis de regrouper mes études sur le passé, le présent et les projections d'avenir du futur de l'expérience vécue du peuple haïtien autour de cinq axes thématiques principaux d'un cycle de toutes mes publications échelonnées tout au long d'un « itinéraire biographique et bibliographique » conçu à la Edgard Morin, des premiers essais journalistiques de 1947-1948 à mes derniers tomes récents de 2008. Chaque série peut être organisée sur la base du thème et de la période comme critères, en un ensemble au profil datable et identifiable autour d'une œuvre majeure (un « magnum opus ») à la fois signalétique et emblématique..

Le premier groupe de mes premières publications peut être réuni autour de mon ouvrage intitulé « Evolution et

Révolutions. L'Amérique Latine au XXème siècle 1889-1929 », Institut d'Histoire des Relations Internationales, publication de la Sorbonne aux éditions Richelieu, Imprimerie Nationale, collection « L'Univers Contemporain », Paris, 1973, illustré, 414 pages. Une seconde édition en poche a paru en 1991 sous le titre de « L'Amérique Latine au XXème siècle 1889-1929 » aux éditions du Seuil, collection Points, Histoire H 146, Paris, 493 p. A cette série se rattachent mes toutes premières monographies historiques haïtiennes comme « La Naissance d'Haiti à la vie internationale 1804-1830 », mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures d'Histoire à la Sorbonne, Paris, 1953, « Haiti, berceau du Panaméricanisme : Pétion et Bolivar », Cours du Centre d'Etudes Secondaires, 1953-1963, « Le Délicat Problème de la Critique Historique : les sentiments de Pétion et de Boyer vis-à-vis de l'indépendance nationale dans la conjoncture de 1809-1814 », Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, publication de la Société d'Histoire et de Géographie d'Haiti, 1955, ou « le drapeau de l'Arcahaie et de la seconde phase des guerres de l'indépendance nationale » drapeau de la bataille de Vertières, ultime victoire décisive de la libération nationale, Port-au-Prince, imprimerie Média-texte, mai 2003, « La Révolution haïtienne de 1843 : Essai d'analyse historique d'une conjoncture de crise », publication de l'Association des Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université d'Haiti, 1955 ou « La politique d'éducation nationale du Roi Christophe » 1956 ou « L'avènement du général Lysius Félicité Salomon Jeune à la présidence d'Haiti », Port-au-Prince, imprimerie de l'Etat, 1957, ou « La politique agraire d'Alexandre Pétion », Port-au-Prince, imprimerie La Phalange,1962 ou encore « L'œuvre politique et administrative de L.F.Salomon, le contemporain capital du 19ème siècle haïtien », Cours du Centre d'Etudes Secondaires, Port-au-Prince, 1953-1963. A partir de l'exil de 1963, la série « connaissance d'Haiti » s'est poursuivie à l'étranger avec le premier tome de mes « Mémoires et Souvenirs d'un patriote haitien » consacrés à l'histoire de mon gouvernement de février à juillet 1988, tome achevé à Genève en un volume de 540 pages à refondre aujourd'hui devant le flots de nouveaux

documents et témoignages recueillis depuis 1988., « Haiti des années soixante », traduction d'un ouvrage publié en anglais à Washington, D.C. « Haiti of the Sixties, a client-state of international concern », par le Washington Center for Foreign Policy Research, The Johns Hopkins School of Advanced International Studies (SAIS), 1964 ou encore « Statu Quo en Haiti ? Itinéraire d'un fascisme de sous-développement», Paris, 1971 (traduction en espagnol : De un Duvalier al otro : Itinerario de un fascismo de subdesarollo », Caracas, Monte Avila éditores, 1972. A cette série aussi appartiennent les monographies « Ethnicité, Nationalisme et Politique : le cas d'Haiti », communication à la cinquième conférence de la « Latin American Studies Association » tenue à San Francisco, du 14 au 16 novembre 1974 et publiée par les éditions « Connaissance d'Haiti », New-York, 1975, « The relationship between Slave revolts and revolution in Saint-Domingue-Haiti » publiée sous l'égide de l'Institute for the Study of Man dans l'ouvrage collectif : « Comparative Perceptives on Slavery in New Word Plantation Societies » par The Annals of the New-York Académy of Sciences, No 292, june 1977 et « La experiencia historica de abolicion de la esclavitud en Haiti » dans l'ouvrage collectif intitulé « Las experiencias diversas del abolicionismo en el Caribe » Universidad de Puerto-Rico, Rio Piedras, numéro spécial de « la Torre », décembre 1976 et « Au cœur de la Société traditionnelle. Problématique et Destins d'Haiti-Thomas du 19ème au 20ème siècles », CH, vol 2 No 11-12-13, jan-sept 1998. Enfin, il faut rattacher à cette série les travaux et recherches entrepris et les cours dispensés en collaboration avec le géographe brésilien Josué de Castro à l'Université de Vincennes, à Paris, de 1969 à 1974 sur « les problèmes politiques de l'Amérique Latine » et (élargis comparativement à la problématique des pays du Tiers-Monde) et les publications antérieures ou postérieures à sujets spécifiquement latino-américains comme « l'Ere du gel des conflits entre états d'Amérique Latine », Revue française de Science politique, Paris, vol XXI, No 6, 1971, « Le reclassement des Forces Politiques en Amérique Latine », L'Univers politique, 1968, Annuaire français de relations internationales, Paris, édition Richelieu, Imprimerie Nationale,

1968, « L'indigénisme en Amérique Latine et dans la Caraibe », gouvernement de la principauté d'Andorre, 1984 et « Haiti dans la latinité », sous les auspices de l'Académie de la Latinité, Rio de Janeiro, Brésil, 2005.

Entre-temps, une seconde série intermédiaire de mes publications a pris, en Europe surtout, un tour théorique ou général sur des questions de relations internationales contemporaines, ou d'actualité, particulièrement pendant mon séjour de recherches et d'enseignement de dix ans (1964-1974) à « Sciences Po » (Institut d'Etudes Politiques de Paris et Centre d'Etudes et de Recherches Internationales CERI de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, rue Saint Guillaume). C'est au cours de cette période que mes travaux d'histoire et de Science Politique ont porté sur des sujets de publication comme mes communications intitulées « Le Tiers-Monde et la Révolution : les partis communistes (conditions d'existence, organisation et bases sociologiques) dans le cadre de la thématique générale : « les problèmes du communisme dans le monde contemporain », Table ronde de l'Association Française de Science Politique, en mai 1968, « Les conduites extrêmes dans les relations entre les Etats-nations de puissance inégale : domination et dépendance », colloque du CERI à Paris, en 1971, «Interdépendance et coopération dans le monde contemporain » à Dubrovnik, Yougosloslavie, en juin 1975, « Réflexions sur la fonction politique du Commonwealth et de la Francophonie », contribution au colloque « Francophonie et Commonwealth : Mythe ou réalité ?» organisé au printemps 1977 par le Centre Québecquois de Relations internationales, Université Laval, Canada, collection « Choix »,1978, « Challenges confronting Third World Democrats », article paru dans « Vision », publication du « Center for International and Strategic Studies » (CSIS) de Washington, dans le cadre de l'International Leadership Forum, Washington D.C., Newsletter volume 1, issue No 2, May 1989, « L'influence française sur la culture des Amériques », communication au « Symposium of the Americas », organisé par la Smithsonian Institution à Washington D.C. du 4 au 7 septembre 1991, . C'est dans ce rayon d'intervention de synthèse historique que

le professeur Jean-Baptiste Duroselle animait et dirigeait, en collaboration avec le professeur Jacques Freymond, directeur de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève, un groupe d'études de relations internationales qui publiait la revue franco-helvétique « Relations internationales », à laquelle je collaborais.. A la demande et sous la direction du professeur Duroselle, j'ai préparé et produit pour publication dans la grande collection encyclopédique franco-italienne illustrée « Civilisations, Peuples et Mondes », aux éditions Lidis, à Paris, une série de contributions au volume 7 de la collection consacré au XIXème siècle et à l'Epoque Contemporaine, Paris, 1979. Dans la même veine d'inspiration didactique, j'ai produit « les deux cents ans du peuple haitien » à l'approche du bicentenaire de l'indépendance nationale (2002) une « Anthologie du XXème siècle » à l'intention des ètudiants haitiens de l'Histoire des relations internationales contemporaines » Port-au-Prince, Haiti, et six « Cahiers du CHUDAC (Centre Démocratique en Action » que je dirigeais, intitulés respectivement sous ma plume « Quelle Démocratie pour Haiti » 32 pages, 1996,, « La mondialisation en marche, et Haiti dans tout cela ? », Port-au-Prince, Haiti « Cahiers du CHUDAC », 32 pages, 1996, « Modèle dépendant et modèle autonome dans le système de la société traditionnelle haitienne », Cahiers du CHUDAC. Port-au-Prince, Haiti., « Concevoir, dire et faire la politique autrement », CH,1997, 48 pages, « Au cœur de la Société traditionnelle. Problématique et Destins d'Haiti-Thomas du 19ème siècle au 20ècles, 1998, 72 pages et « D'hier à demain : Forger l'Avenir Haitien », 1998, 48 pages. A ces travaux se rattache, sur recommandation du professeur Duroselle, un véritable dossier commandé par Jean Monnet, pour son Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, intitulé : « La dimension optimum des Etats », 1966, travail apprécié et utilisé par les deux dans leurs travaux. Il faut mentionner sur ce rayon bio-bibliographique théorique ou de synthèse historique l'ébauche d'un essai sur la politique haïtienne prise entre la rationalité présocratique et la rationalité cartésienne sur un fond ancestral négro-égyptien, auquel s'intéressait la revue parisienne « Histoire au présent, Sources, *Travaux Historiques* ».1988-1990.

La troisième série de mes publications peut être regroupée autour de mon ouvrage (« magnum opus ») « The Caribbean and World Politics. Cross Currents and Cleavages », un ouvrage collectif co-édité avec Jorge Heine et publié par Holmes and Meier, New-York and London, 1988, 385 pages.

Les études et travaux de cette série thématique et chronologique jalonnent mon itinéraire d'historien avec les publications sur la région caraïbe, objet de ma spécialisation principale à partir du début des années 1960s quand me furent offerts un poste de chercheur et une chaire de professeur à l'Insitute of Caribbean Studies de l'University of Puerto-Rico, Rio Piedras non honorés par le refus de Duvalier de me laisser partir du pays. Cette vocation de spécialisation régionale allait se développer plus tard avec les publications suivantes sur l'histoire et les problèmes de la région caraïbe. « La crise haitiano-dominicaine de 1963-1964 dans son contexte régional », article publié dans la Revue Française de Science Politique, Paris, vol 15 (6), 1965, « La crise Dominicaine et l'intervention militaire nord-américaine de 1965 », article publié dans la Revue Française de Science Politique, vol 15 (6), 1965, « Les Etats-Unis et le Secteur Caraïbe de l'Amérique Latine », article publié dans la Revue Française de Science Politique, vol XIX, No 13, juin 1969, « The Year 1975 in perspective : From the late 1950s to 1975, The Emergence of the New Caribbean on the International Scene » , dans l'annuaire « The Caribbean Yearbook of International Relations 1975 » Leslie F. Manigat, General Editor, Sijthoff international Publishers, Leyden, Hollande, 1976, 673 p., «1976 : The Manifestation of a conjoncture of crisis in the Caribbean as an object of international concern », in « The Caribbean Yearbook of International Relations 1976 », Leslie F. Manigat, General Editor, Sijthoff International Publishers, Leyden, Hollande, 1977, 613 p., « The Caribbean Approaches to International Relations », communication le 27 février 1978 au séminaire sur les « Political and Economic Choices to the Contemporary Caribbean » , organisé par le Latin American Program du Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington D.C., « El Caribe, un mar entre dos

mundos », ouvrage collectif publié par l'Université Simon Bolivar, Caracas, Editorial Oquinoccio, 1978, « Crisis, Ideologia y Geopolitica en el Caribe de hoy » publié dans le magazine hebdomadaire dominicain « Ahora », Santo Domingo, République Dominicaine, numéros 832 (5 de noviembre de 1979) et 834 (19 de noviembre de 1979), et élargi et refondu dans une importante étude sous le même titre dans la rubrique « La Caraïbe à un tournant de la guerre froide 1979-1982 » dans l'ouvrage « The Caribbean and World Politics, Cross Current and Cleavages » déjà cité, « Existe-t-il une identité caraïbéenne commune ? » étude parue dans l'ouvrage collectif « Problems of Caribbean Development » publié par l'Association allemande des Spécialistes universitaires de l'Amérique Latine, Munich, Allemagne Fédérale, 1982, « Géopolitique des Relations entre le Vénézuéla et la Caraibe : Problématique générale et problèmes particuliers », étude parue dans l'ouvrage collectif « Geopolitica de las relaciones entre Venezuela y el Caribe » publié par l'Association Vénézuélienne pour l'Avancement de la Culture (ASSOVAC), Caracas, 1983, « The role of the major and regional powers in the Search for viable alternatives in the Caribbean Basin », communication à la conférence « Social and Economic alternatives in the Caribbean Basin », Stanford University, octobrer 1983, « Géopolitique et Conjoncture dans la Décision de Relations Internationales : L'intervention militaire nord-américaine en Grenade en 1982 », étude parue dans le livre collectif d'hommages « Mélanges offerts au professeur Jean-Baptiste Duroselle » intitulé « Enjeux et Puissances ; Pour une Histoire des Relations Internationales au XXème siècle », Publications de la Sorbonne, Paris, 1986, une série annuelle de missions d'enseignement de 1972 à 1985 à l'Université Antilles Guyane, cours en Martinique et en Guadeloupe sur l'histore moderne et les problèmes de la Caraibe contemporaine, « Geopolitica del Caribe (apertura de una coyunctura nueva), dans la revue « Nueva Sociedad » , setiembre/octubre 1985, editorial Nueva Sociedad Ltda, San José, Costa Rica, , « La Révolution cubaine et la Caraïbe insulaire », communication à une conférence organisée par l'Université Antilles Guyane (UAG) sur le thème « La

Révolution cubaine et la Caraïbe » publiée par les Presses de l'Université de Bordeaux, 1994 , « La vigne de Naboth : Les Etats-Unis et la Caraïbe à la fin du XIXème siècle » dans « Une seule voix pour deux voies, un seul lit pour deux rêves », Port-au-Prince, éditions des Antilles, 1995, « Le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba, un chapitre des Relations Haïtiano-Cubaines », étude parue dans les « Cahiers du CHUDAC, vol 1, No 1, 1996. Cette liste s'achève avec ma communication de synthèse à la séance solennelle de clôture de la conférence organisée au Ralph J. Bunche Center of International Affairs, de Howard University, à Washington D.C. sur le thème du repositionnement régional caraibéen avec la création et sous l'égide de l'Association des Etats de la Caraibe. Ma communication était intitulée : « Assessing the New Association of the Caribbean States within the US-Caribbean Relations Perspectives : is it repositionning ?", 1997.

La quatrième série de mes publications datables et identifiables par leur thématique et leur époque peut être regroupée autour de mon ouvrage principal (« magnum opus ») « La Crise Haïtienne Contemporaine », collection du CHUDAC, éditions des Antilles, Port-au-Prince, 1995, 364 p. Outre mes discours, messages, articles, textes et documents politiques qui seront incorporés dans mes « Mémoires et souvenirs d'un combat politique pour la démocratisation et la modernisation d'Haiti» à venir, les dix titres constitutifs de cette série bio-bibliographique en sont : « le glas de la période nationale 1896-1915 », dans « la crise de dépérissement de la société traditionnelle haitienne », tome 3 de l'EVHIVIHA, p. 10 et ss., « Quelle démocratie pour Haiti ? », Cahiers du CHUDAC, vol 1, No 3, octobre 1996, « Concevoir, Dire et Faire la politique autrement », CH, Vol 2, No 9-10, oct-déc 1997, « D'Hier à demain : Forger l'Avenir », CH vol 3, No 14-15, oct-déc 1998, « Comment et pourquoi Haiti, pionnière du cycle historique de l'abolition de l'esclavage des noirs, et première à inaugurer l'ère de la décolonisation des peuples de couleur, a-t-elle pu chuter, après deux siècles de vie nationale, à ce niveau critique de sous-développement qui la fait situer

aujourd'hui parmi les pays les moins avancés du monde (PMAs) ? », conférence à l'intention de la jeunesse haïtienne, au REX-Théatre, le dimanche 3 janvier 1999, « Où va Haiti à la veille du bicentenaire de l'indépendance nationale ? », conférence au diner-débat du 27 octobre 2001 à « la Maison des Polytechniciens » à Paris, « Les Sciences Sociales dans une Société haïtienne en crise de mutation », conférence à la séance inaugurale du programme de maitrise en Sciences Sociales de l'Université Quisqueya le 5 avril 1999, « les deux cents ans d'histoire du Peuple Haïtien 1804-2004 », collection du CHUDAC, Port-au-Prince, Haiti, 2002, « Crise de dépérissement d'une société traditionnelle dans la Méditerranée américaine et crise de dissolution de l'Etat-nation traditionnel : le cas de l'Haiti contemporaine dans sa situation transitionnelle de NON-DROIT », communication à la conférence internationale sur « Civilisation et Droit » organisée du 16 au 19 avril 2003 par le Centre Européen de Droit Public (ECPL) à Athènes, Grèce et « Haiti et le problème d'une thérapie de tutelle ou de curatelle para-coloniale sous l'égide des Nations Unies », CH, No spécial, hors série, nov-déc 2006.

Enfin la cinquième et dernière série de mes publications figurant au catalogue de mon itinéraire biographique et bibliographique peut être regroupée autour de la thématique et de la période des deux derniers tomes, les 4 et 5, de l'EVHIVIHA spécialisés sur « les aspects et problèmes de l'Histoire des Relations Internationales d'Haiti de Toussaint Louverture à nos jours ». A cette série appartiennent l' « Introduction à l'Etude de l'Histoire de la Diplomatie et des Relations Internationales d'Haiti », collection du CHUDAC, Port-au-Prince, Haiti, Média-texte, 2003, « Contribution à l'Etude Stratégico-diplomatique de la Politique étrangère d'Haiti », « Les Fondements, Conditions et Constantes de la Diplomatie et des Relations Internationales d'Haiti », « Préface à l'indépendance nationale : Diplomatie et Relations internationales de Toussaint Louverture, le Précurseur », « Haiti et le problème d'une thérapie de tutelle ou de curatelle paracoloniale éventuelle sous l'égide des Nations-Unies », un manifeste patriotique contre la tutelle étrangère, trilingue

français, anglais et espagnol, CH No spécial hors série, 2006, 35 pages, et « Nouveaux Combats pour l'Histoire Vivante d'Haiti : Les Huit et Derniers Essais sur l'Histoire des Relations Internationales d'Haiti », Haiti à la carte 2008, Port-au-Prince, imprimerie Média-texte, 2008, 373 pages.

B

Quelques appréciations de l'oeuvre scientifique du professeur Manigat, historien-politologue professionnel

Un quadruple mot d'historien sur l'intellectuel

A- *"Des professeurs…nous apprenaient une plus grande rigueur dans la recherche, dans la présentation des mémoires. Parmi eux, Leslie Manigat se distinguait. Il représentait le chef d'école du renouveau de l'histoire d'Haiti. Son influence s'étendait au-dela de l'Université pour atteindre les milieux intellectuels, politiques et sociaux…Les textes de Manigat étaient accueillis comme des manifestes, et commentés avec passion dans les milieux d'étudiants. Signalons en 1955 "Les sentiments de Pétion et de Boyer vis-à-vis de l'indépendance", en 1957 "L'avènement du général Salomon à la présidence", en 1958 "La Révolution de 1843. Essai d'analyse historique d'une conjoncture de crise".* **Claude Moise et Emile Ollivier "Repenser Haiti", Montréal, 1992**

B.- *"Le 28 avril dernier, à l'occasion de la remise du prix des Caraibes, le Dr Jean Price Mars, ancien ambassadeur d'Haiti à Paris, le lauréat, président de la Société Africaine de Culture, me disait :"Il faut que vous fassiez la connaissance de Leslie Manigat : c'est l'un des plus remarquables historiens d'Haiti. Je le tiens en haute estime intellectuelle".* **Robert Cornevin, historien, à la séance de travail du 2 octobre 1966 de la Société d'Histoire Moderne, à la Sorbonne (Bulletin de la Société d'Histoire Moderne, treizième série, No 8, 65ème année)**

C.- *"Ecrivain à la plume incisive, historien de classe, il s'est signalé par ses différentes publications tant en Haiti que dans les universities étrangères…Ancien président de la République, il est actuellement l'un des hommes les plus cultivés du pays et est un motif de fierté même pour ses*

ennemis. Sa formation historique émerge avec éclat...la manière intelligente et scientifique, un excellent contrôle méthodologique" Gérard Laurent, historien, dans son livre "Les Historiens Haitiens de la fin du XXème Siècle", Port-au-Prince, 1996

D.- *On a souvent comparé le personnage et les idées de Leslie F .Manigat et jusquà son destin politique à ceux d'Anténor Firmin. Mais quand c'est le Dr Pradel Pompilus qui le dit, cela prend une allure et un poids tout autre dans le débat. Voici la dédicace donnée à Manigat aussitôt de retour de son second exil, par Pradel Pompilus a l'occasion de la parution de son "Anténor Firmin par lui-même" :"A Leslie Manigat, que j'ai souvent revu en pensée en écrivant ce Firmin, en témoignage de ma vive et constante amitié"..*

Sur l'oeuvre historique. (à travers quelques-unes de ses publications)

"Un fait historique : L'Avènement du Général Salomon à la Présidence d'Haiti" **Port-au-Prince, 1957**

"Pour l'auteur, ce qui est important en histoire, c'est moins l'établissement du fait historique, que la façon de le concevoir, de l'appréhender et de l'expliquer. Ce qui est intéressant en histoire, ce n'est pas le simple fait catalogué, daté, localisé, soigneusement minuté et isolé, mais le fait dépassé et replacé dans des ensembles qui l'expliquent et lui restituent la vie...De la sorte, le fait historique : avènement de Salomon apparaît comme "la manifestation d'un ensemble idéologique, politique, économique, social, religieux et culturel complexe. C'est tout un pan d'histoire (nationale et internationale) qui s'aperçoit derrière ce fait simple" (p.58).

Cette histoire vivante est appuyée sur une solide documentation..."car si l'érudition n'est pas l'histoire, elle en est cependant la condition, si l'histoire n'est pas une collection de faits, elle est un effort de compréhension et d'explication à partir des faits".(p.21).

La méthode en question, appliquée dans les leçons faites par l'auteur à l'Ecole Normale Supérieure de Port-au-Prince et dans une douzaine de mémoires de sortie présentés par des élèves de cette institution, a changé l'orientation de l'enseignement de l'histoire nationale au degré secondaire et supérieur : d'événementielle, l'histoire d'Haiti est devenue explicative". **Frère Raphael Berrou et Dr Pradel Pompilus dans "Histoire illustrée de la Littérature Haitienne par les textes", tome III, éd. Caraibes, 1977**

"La Substitution de l'Hégémonie Américaine à la Prépondérance Francaise en Haiti : La Conjoncture de 1909-1912" **Paris, Sorbonne, Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, octobre-décembre 1967, reproduit dans "L'impérialisme Francais avant 1914" (Jean Bouvier et René Girault éds), Paris, Mouton, 1976. traduit en anglais dans "1975 : The Caribbean Yearbook of International Relations" Sijthoff International Publishers, Leyden, Hollande, 1976, mis enfin en brochure, Port-au-Prince, Haiti**

Cette étude, avant de paraître à la Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, a fait l'objet d'une communication à la Sorbonne le 2 octobre 1966. C'est à l'issue de cette communication que le professeur Jean-Baptiste Duroselle, président de séance, a introduit les débats en ces termes :"*Je suis aussi satisfait que M. Manigat de la chaleur de ces applaudissements, d'ailleurs bien mérités. Je me souviens d'un examen des "Sciences Po", il y a une quinzaine d'années, en section des relations internationales. Un candidat très brillant et très éloquent avait tellement retenu mon attention que j'ai couru au secrétariat pour le faire inscrire aussitôt dans ma conférence : c'était Leslie Manigat. Etudiant à la Sorbonne, M. Manigat a été l'élève de MM. Renouvin et Labrousse ; il est aussi disciple de L. Febvre. Revenu en Haiti, il a dû, après dix ans d'enseignement, quitter son pays en 1963 et, après un séjour aux Etats-Unis comme Associé de Recherches au Centre de*

Politique Etrangère de l'Université Johns Hopkins à Washington, il s'est fixé en France et est maintenant Chargé de Recherches au Centre d'Etudes des Relations Internationales de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (laboratoire associé au Centre National de la Recherche Scientifique CNRS).

Je retrouve, 15 ans après, l'éloquence de M. Manigat, mais aussi une méthode tout à fait remarquable et qu'on ne peut qu'admirer. On ne donne plus aujourd'hui de réponses simples aux relations entre économie politique et opinion publique. En ce sens, cette communication doit être considérée comme un modèle de la manière dont on doit concevoir aujourd'hui ['histoire des relations internationales". Jean-Baptiste Duroselle, professeur à la Sorbonne, directeur de l'Inatitut d'Histoire des Relatiions Internationales Contemporaines, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Institut de France, Paris.

" un petit chef d'oeuvre,,," Marc Ferro, historien, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, co-directeur de la revue : "Annales : Economies, Sociétés, Civilisations", Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

"Comme toujours Leslie Manigat historien est aussi un analyste politique. Inclassable. Inlassable. C'est bien la qualité première de ce (débusqueur de crises ou de périodes de transition. La conjoncture de 1910-1911, centrée autour des questions bancaires et financières est regardée d'un oeil impitoyable mais aussi saillant. La réflexion échappe ainsi aux dilemnes traditionnels et saisit l'interaction des phénomènes. Manigat est évidemment un historien de premier rang. En s'enfoncant dans les dédales de la crise de 1911, Manigat s'arrête à de troublants carrefours. Un exercice réussi. Un modèle du genre. Parfait". Pierre-Raymond Dumas, journaliste connu et professeur apprécié, dans son livre "Frédéric Marcelin Economiste', Port-au-Prince 2000, pp. 333-334

"La Relation entre Marronage et Révolution à Saint Domingue" **dans** "Comparative Perpectives on Slavery in New World Plantation Societies" **Annals of the New York Academy of Sciences, vol 292, 1977**

"L'étude provocatrice de Manigat, qui adopte la triple perspective problématique, comparative et évolutive, constitue l'essai le plus équilibré que j'aie jamais lu pour démêler l'écheveau complexe de l'influence du marronage sur la révolution haitienne…J'espère vivement que cette analyse d'une grande richesse de substance suscitera des commentaries et offrira l'occasion d'un débat de fond" **Richard Price, Johns Hopkins University, Baltimore**

"Ce spendide travail du professeur Manigat…constitue une analyse pénétrante qui, en beaucoup de points, fait grandement avancer nos connaissances sur ce sujet passionnant. Nulle part à ma connaissance la relation entre marronage et la révolution servile n'a été démontrée de manière aussi fine et convaincante". **Herbert Apthecker, American Institute for Marxist Studies, New York.**

"Haiti of the Sixties, Object of International Concern" **The Washington Center for Foreign Policy Research, affiliated with The School of Advanced International Studies, The Johns Hopkins University, 1964**

"Probablement l'analyse la plus pénétrante de la politique haitienne de ce temps est fournie par Manigat, 1964" **Sidney W. Mintz, Professeur à la Johns Hopkins University, Introduction to the Second Edition of James G. Leyburns "The Haitian People", 1966**

"De un Duvalier al Otro, Itinerario de un fascismo de subdesarollo", **Caracas, Monte Avila, 1972 (traduction d'un ouvrage intitulé "Statu Quo en Haiti ? D'un Duvalier à l'autre : l'itinéraire d'un fascisme de sous-développement", Paris, La technique du livre, 1971)**

"Une intelligence claire et une érudition remarquable caractérisent l'auteur de cet essai sur la réalité politique haitienne". Arturo Ponsati, La Gaceta, Argentina, 06/ 1973

"Il faut louer l'objectivité et la rigueur scientifique de cette analyse... qui réintègre dans la réalité globale de l'Amérique latine, un de ses éléments constitutifs et contribue à établir quelques constantes typologiques des tyrannies modernes latino-américaines. Un des mérites réconfortant de l'effort du professeur Manigat est de permettre de récupérer ce qui advient en Haiti pour la culture politique de tout le continent. Jose Barbeito, Centre d'Information, de Documentation et d'Analyse Latino-Américaines.1972

"Evolution et Révolutions : L'Amérique latine au XXème siècle (1889-1929)" **Paris, Institut d'Histoire des Relations Internationales, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Publications de la Sorbonne, Presses de l'Imprimerie Nationale, éd. Richelieu, 1973 (2ème édition en livre de poche, aux éditions du Seuil, Paris, 1991. Points-Histoire, H146)**

Pendant longtemps considéré comme le *"magnum opus"* du professeur Manigat, cet ouvrage, publié en France, a suscité, dès sa parution, de nombreux compte-rendus et appréciations. On en citera quelques-uns, venant surtout de la communauté historienne parisienne à sa sortie.

"Ce livre comble une lacune, car l'Amérique latine est fort mal lotie dans l'historiographie de langue francaise..., histoire extrêmement complexe et apparemment confuse. M. Manigat a réussi l'exploit de la rendre aisément accessible au grand public. Question indigene, particularismes régionaux, partis historiques libéraux et conservateurs sont parfaitement expliqués ainsi que le phénomène typique du caudillisme.. Sans tomber dans l'anecdote, M. Manigat sait, en quelques lignes, camper un

personnage, tel ce Juan Vicente Gomez, monté au pouvoir à Caracas en 1908 et mort en 1935 après vingt-sept ans de dictature modernisatrice. Les intérêts économiques sont bien mis en valeur, ainsi que l'influence croissante des Etats-Unis. Une iconographie exceptionnelle enchante l'oeil, digne en tous points d'un texte alliant l'érudition à la simplicité et éclairant la synthèse par des exemples bien choisis". Bulletin Critique du Livre Français, No 343, juillet 1974 (90.944)

"Il n'existait pas encore, en français, d'ouvrage consacré à l'histoire de l'Amérique latine au XXème siècle. C'est dire l'intérêt de ce livre qui retrace l'évolution d'ensemble des pays latino-américains à travers les structures, les conjonctures, les problèmes économiques et sociaux, les régimes et lutes politiques, les courants d'idées et les phénomènes de civilisations". Marie-Cécile Ribault, attachée de presse, éditions Bordas, Paris

"L'ouvrage de Leslie Manigat comble un grand vide...Ce livre... admirablement illustré et fort agréable à lire, est une mise au point d'une qualité exceptionnelle, fondée sur une ample bibliographie et une introduction pénétrante aux problèmes de l'Amérique latine. Il n'est pas possible de résumer un livre qui parvient, avec un rare bonheur, à faire leur part aussi bien aux structures et aux forces profondes qu'aux conjonctures et aux événements, qui sait évoquer également les données générales et l'originalité des situations nationales...Ce livre vaut constamment par la fermeté de la réflexion et le sens des problèmes...et la richesse des analyses économiques, sociales et politiques". Jean-Marie Mayeur, professeur à l'Université de Paris, Le Monde, 2-3 mars 1975, p. 13

"Travail important avec de remarquables illustrations, particulièrement utile pour Antilles et Amérique centrale". François Chevalier, professeur émérite d'Histoire de l'Amérique Latine à la Sorbonne (auteur de "L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours",

collection "Nouvelle Clio", Paris, Presses Universitaires de France)

"*J'admire la belle facture de cette Histoire de l'Amérique Latine Contemporaine...Ce livre arrive à point. Il ne peut manquer de faire autorité. Il comble, en outre, un vide cruel...et il le comble avec talent et clarté*". Pierre Chaunu, professeur à la Sorbonne (auteur de "l'Amérique et les Amériques" dans la collection "Destins du Monde", Paris, A. Colin).

"*Un très beau travail, J'ai beaucoup admiré l'iconographie...Il est évident que vous avez réussi votre pari d'histoire totale et que les multiples et complexes plans de l'histoire du continent sont ici analysés, enchevêtrés habilement et clarifiés. La construction de l'ouvrage n'était pas une petite affaire, et le produit fini ne prête pas à contestation ! Bien que vous auriez besoin de "critiques constructives", mais je n'ai rien à déclarer ! L'attrait de votre travail, c'est la combinaison des dimensions politiques et des dimensions non politiques...Cultivez un peu la fierté de la réussite*" Jean Bouvier, ancien directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes, Paris, professeur d'histoire économique à l'Université de Paris VIII (Vincennes), puis à la Sorbonne.

"*Ton livre est passionnant. Tu es parvenu à formuler des directions de réflexion historique, des analogies aussi qui englobent des séries de pays. J'en étais venue à une vision tellement parcellaire que celle-ci me comble*". Madeleine Rebeyrioux, historienne, Maitre de Conférence d'Histoire Contemporaine à l'Université de Paris VIII (Vincennes), puis directrice du Musée d'Orsay, consacré à l'histoire du XIXème siècle.

"*C'est un très beau livre et je vous en félicite de tout coeur...J'ai admiré la clarté que vous avez su projeter dans une matière si complexe. Et puis, le ton de votre ouvrage est des plus sympathique, précisément parce que l'on sent que,*

pour vous, cette histoire est toute chaude de vie et de sympathie" Georges Castellan, professeur d'histoire à l'Université de Paris VIII (Vincennes)

"La Crise Haitienne Contemporaine" **Port-au-Prince, éditions des Antilles, 1995**

Sur cet autre livre majeur de Manigat, on citera des extraits de deux compte-rendus critiques élaborés qui se sont distingués par leur densité et longueur. L'un, une analyse substantielle dans sa profondeur de pénétration, sa fidélité dans la saisie du texte et sa pertinence dans les réflexions produites, sous la plume d'un universitaire de valeur et plein de verve, le "social scientist" Hérard Jadotte et l'autre, remarquable d'intelligence du texte et original dans son interprétation, sous la plume d'un journaliste connu pour être prolixe et de souffle long dans sa chronique habituelle qui porte la marque de sa manière, Pierre Raymond Dumas.

"Le dernier ouvrage de M. Leslie F. Manigat est un grand livre. Cette synthèse compacte et étonnante de clarté et de rigueur, constitue le meilleur livre haitien des vingt dernières années. Il fournit une "grille d'intelligibilité" historique et politique pour comprendre la crise résultant de l'échec des quatre tentatives de modernisation et de democratisation qu'ait connues Haiti depuis un siècle. L'analyse de ces différents échecs permet à Leslie F. Manigat de déboucher sur les deux axes majeurs de l'histoire d'aujourd'hui : celui de l'échec du populisme comme réponse à la crise, er celui, aussi de l'incontournable et pourtant introuvable modernisation-démocratisation de la société haitienne.

L'auteur vise haut et tient ses promesses. Il s'agit d'une lecture obligée pour l'honnête homme haitien qui veut comprendre nos "abjections" actuelles, pour les décideurs et responsables politiques et économiques qui souhaitent et

entendent, de bonne foi, rompre avec notre pulsion d'échec et notre "dynamique de recul". Pour sortir de nos abjections actuelles, il est vain d'attendre, d'un certain grand soir de la révolution, des lendemains qui chantent. Puisqu'il faut rebondir pour ne pas mourir, il importe, plus modestement, de comprendre pourquoi nous sommes tombés si bas. L'apport inestimable de Leslie F. Manigat dans son dernier livre, est de nous proposer une "grille d'intelligibilité" de cette histoire de faillite et de bruit.

Car il y a bien crise, et elle n'est pas ordinaire, mais cumulative et plurielle de nos quatre tentatives avortées de modernisation-démocratisation (crise systémique du passage, toujours non réalisé, d'une société traditionnelle à une société moderne). Une importante contribution...un livre haut-de-gamme... Leslie F. Manigat est un historien-politologue professionnel. Il est, sans aucun doute, le meilleur spécialiste de l'histoire politique d'Haiti. Homme politique, ancien président de la République,et chef de parti, il est également un professeur de carrière". Hérard Jadotte, Le Nouvelliste, 23-28/02/96

"La Crise Haitienne Contemporaine" de Leslie F. Manigat est la plus stimulante aventure intellectuelle de ces cinq dernières années. Une pensée en perpétuelle ébullition analytique. Jusqu'à preuve du contraire, la dernière pensée tonifiante de ces temps sombres...

L'ouvrage de Leslie F. Manigat serait presque trop riche ? Oh, non...Une étude de Leslie F. Manigat équivalait, par la qualité de l'information et par la force conceptuelle, à un véritable livre en miniature. Bien des études – à commencer par la célèbre "Substitution de la prépondérance américaine à la prépondérance française en Haiti" – ont eu plus d'impact, et pour des raisons diverses, que des livres entiers. Ses écrits sont de ceux que l'on peut lire et relire en continuant d'y comprendre des choses nouvelles, par l'effet d'un savoir dont il a le secret et par un tempérament d'enseignant.

L'auteur d'"Evolution et Révolutions : L'Amérique latine au XXème siècle 1889-1929" (1973 et 1991) restera un des grands de ce siècle...Une mine aurifère. Une source de renouveau. Un instrument de progrès et d'émancipation. Un recours...Réformateur boulimique, il ne conçoit la politique que comme une incitation, un appendice au métier d'historien. Le retour aux idéaux des Lumières, le choix du rationalisme et des valeurs républicaines, le rejet du populisme et de tout fascisme de la majorité considéré simplement comme une pathologie collective, parmi tant d'autres, forment l'armature intellectuelle de la réflexion ample et cultivée qui se déploie, sans jamais céder aux effets de mode et aux intimidations xénophiles, dans cette "Crise Haitienne Contemporaine". Celle-ci constitue donc une contribution capitale – pour Hérard Jadotte "le meilleur livre haitien des vingt dernières années" – au débat dont elle sait mettre en évidence les lignes de pente et les bas-reliefs. Voici un livre qu'il faut lire, qui que vous soyez". **Pierre-Raymond Dumas, Le Nouvelliste, 20 mars 1996**

« Eventail d'Histoire Vivante d'Haiti », des préludes à la Révolution de Saint Domingue jusqu'à nos jours. Traité d'Histoire d'Haiti de 1789 à l'an 2000 en 4 tomes. **Premier tome : « La Période Fondatrice » (1789-1838)**. Collection du CHUDAC, Port-au-Prince, Haiti. 2001 (467 p.)

« Magnificence d'une œuvre. Avec cette imposante et salutaire compilation de ses œuvres complètes, François Leslie Manigat nous lègue un héritage – fracassant certes dans ses bases critiques – mais surtout enrichissant pour les générations actuelles et futures ! Tout y passe ou presque : la politique, l'histoire économique, la culture, la musique contemporaine, Toussaint Louverture, l'opposition entre le Parti libéral et le Parti national sous Salomon, l'occupation américaine ,le régime de terreur de François Duvalier, le processus de transition inauguré en 1986...

« On peut dire beaucoup là-dessus. On peut parler d'un travail fou, tant les idées véhiculées, les débats et polémiques déclenchés, les portraits esquissés avec acuité, le système de langage amorcé, l'ampleur des périodes historiques abordées (en fait toute notre histoire de peuple tumultueux et malchanceux), les perspectives dégagées, l'intelligence mise au service de la régénération de la patrie commune, la permanence des problèmes soulevés...présentent un intérêt incontournable pour nous tous...On doit donc reconnaître la valeur immense de cet historien de valeur qui, avec une vivacité sans commune mesure, a fait de l'histoire des idées et de l'histoire politique un véritable champ de bataille pour défendre les intérêts supérieurs de la nation. On doit saluer vivement ce professeur émérite dont les travaux demeurent de véritables pépites d'or, des instruments de méditation et de gymnastique intellectuelle. On a besoin d'un tel penseur pour nous aider à mieux comprendre les aberrations d'un pays toujours en proie au Mal et à ses fléaux dévastateurs, en régression permanente et en état d'ébriété. On a besoin d'être guidé et sermonné par des livres d'histoire fondés sur l'objectivité la plus performante, le sens du bien public, la compétence, la quête de la modernisation, etc.

Ainsi, dire tout le bien qu'on pense d'une telle initiative est certainement une obligation. Une joie que tous les Haitiens respectueux des vertus cardinales du mérite et du savoir authentique seules capables de nous aider à sortir du carcan du misérabilisme homicidaire, partagent largement. En ces jours de Noel horribles par l'incertitude et la récession qui nous rongent, la publication du premier tome des oeuvres complètes du professeur Leslie Manigat peut être considérée comme un cadeau, Une lanterne-pioche. »

Pierre-Raymond Dumas,
le Nouvelliste, 22-25 décembre 2001

René Dépestre opine sur l' « Eventail d'Histoire Vivante d'Haiti » de Leslie F. Manigat.
René Dépestre, Lézignan, juin 2008

Monsieur Hermann Jean, Paris

Cher Jean Hermann,

Je vous remercie vivement d'avoir bien voulu me faire parvenir l'important ouvrage de Leslie Manigat : Eventail d'Histoire Vivante d'Haiti.. Je reste fasciné par l'érudition et les capacités d'analyse de notre brillant compatriote et ami. Je ne me console pas du fait que les Haitiens ne tirent pas profit – comme il le faudrait – de cet éblouissant magistère intellectuel et politique. Ils vont le regretter un jour, amèrement. Espérons que les nouvelles générations comprendront mieux les enseignements qui éclairent les livres d'histoire de Manigat. Je vous saurais gré de faire savoir à Leslie la profondeur de mon admiration et de mon affection. Je n'arrête pas autour de moi de célébrer son immense talent d'historien et sa dévotion extraordinaire à Haiti. Qu'il sache qu'il a en moi un fervent lecteur, un admirateur, que ses dons éblouissent.

Il faudra penser à la réédition en France, des œuvres complètes de Leslie Manigat. Leur portée dépasse l'horizon haitien ou caraibéen. Manigat est un digne héritier des maitres de l'Ecole des Annales. Manigat – outre que sa pensée aide les Haitiens à s'élever à la juste connaissance des origines de leurs malheurs – Manigat pense la complexité de l'histoire du monde, à l'écart de toute « haïtiannerie » traditionnelle, et de tout autre préjugé. Je me sens honoré par son amitié, qui remonte à nos jeunes années d'étudiants à Paris. Sa curiosité

insatiable d'historien est celle d'un homme libre du XXIème siècle.

Croyez, cher Hermann, à mes cordiales fraternités

René Dépestre

Imprimerie **Media-*Texte***

No. 89-A, Rue de l'Enterrement, P-au-P, Haïti, W.I.

Tel : 3402-0482/ 3793-0399

E-mail : Joellorquet@yahoo.com

Historien-politologue, diplômé de l'Université de Paris (Sorbonne et "Sciences Po"), professeur des Universités, ancien Président Constitutionnel de la République d'Haïti, Leslie F. Manigat est né le 16 Août 1930 d'une famille capoise d'enseignants d'hommes politiques et de diplomates.

« *Coup d'œil et témoignage sur*
« ***Mes dix premières années d'expérience du métier d'enseignant 1953-1963*** » est un essai didactique sur mes activités pédagogiques pendant la conjoncture-phare de la décennie qui va de mon retour de Paris en 1953 à mon départ pour l'exil en 1963.

1) On peut y voir un morceau extrait de mes Souvenirs et Mémoires en cours d'écriture, donc des pages autobiographiques portant un témoignage personnel sur ma vie et mon œuvre d'enseignant haitien pour susciter l'intérêt des générations présentes sur cet exemple à méditer avec les problèmes de l'enseignement en Haiti, ce secteur-clef dans la formation de la jeunesse pour préparer l'avenir du destin national. Il y a un coefficient personnel à l'oeuvre. Une vie de soixante-quatre ans d'enseignement sous une forme ou une autre ; « le professeur ».

2) On peut y voir, à tous ses niveaux primaire, secondaire, supérieur et professionnel, la nature et les complexités du métier d'enseignant avec des enseignants appelés à la barre dans la variété de leurs approches et expérimentations auxquelles la pratique du métier se prête. Ce n'est plus le sujet, mais l'objet. On y voit des techniques de l'art d'enseigner dans un métier qui demande un apprentissage permanent. « Un homme qui enseigne….fait le métier d'un homme qui n'a jamais tort » (Montesquieu).

3) On peut y voir, avec l'éclairage de tout son contexte environnemental, ce que j'ai appelé « une conjoncture d'éveil » 1944-1964 dans laquelle les valeurs pédagogiques s'intègrent dans un moment qui est la source de toute appréhension et d'explication des phénomènes observés et vécus. Une dimension dans l'entité d'un ensemble à identités complexes qui constitue une conjoncture-mère, sous la poussée de « la marée montante des peuples de couleur » (the rising tide of colours), conjoncture-mère pour et dans laquelle tout s'enseigne et tout enseignement se reconnaît. C'est la fécondité de la conjoncture haïtienne de 1944-1964 que j'ai tant de fois évoquée, dans la centralité de son focus englobant. Et de cette rencontre au sommet avec la culture de 1944-1964, il y a toute la généalogie autour de la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » dont le vote, sous l'égide de son prestigieux président René Cassin, mit en relief son rapporteur général, le tribun haitien Emile Saint Lot. Je peux en témoigner : à peine débarqué à Paris en septembre 1948 comme étudiant, j'étais au Palais de Chaillot, le 10 décembre 1948.

Ce livret est les trois à la fois, sujet, objet, conjoncture (dans le binôme « genèse et structure »), et je le dédie au service de la jeunesse enseignante et enseignée dans ce dialogue du donner et du recevoir qu'est tout enseignement véritable.

Collection "Le livre du maitre, guide de l'élève,
le livre du professeur, guide de l'étudiant
Port-au-Prince, Media-Texte (2009)